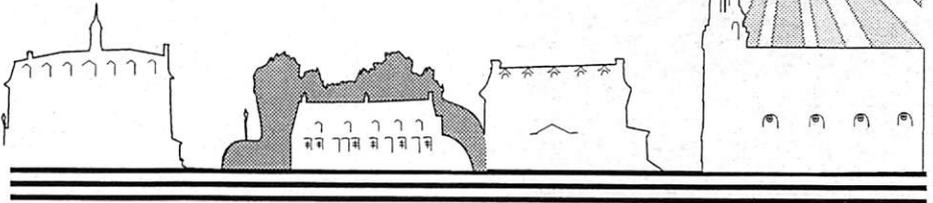




# L'ÉCHO DE SAINT-FRANÇOIS



Vol. 11 n° 11 novembre 2004

LA COMMUNICATION EST À LA BASE DE TOUTE ACTION COMMUNAUTAIRE.

## Novembre 2004

### NOTRE MAIRE EST HONORÉ p.3



*Un centre de documentation voit le jour à Saint-François*

p. 5-6

*Fin de saison en beauté pour le soccer*

p.19-20





# L'ÉCHO DE SAINT-FRANÇOIS

C.P. 128  
Saint-François (Québec) — GOR 3A0

Tél. et fax: 418-259-2177

courrier électronique: [echosf@globetrotter.net](mailto:echosf@globetrotter.net)

## V E U I L L E Z N O T E R

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13** de chaque mois

### ADMINISTRATEURS

Lorraine Lamonde	Présidente	259-2433
Jean Gendron	Vice-président	259-2213
Raynald Laflamme	Secrétaire	259-2659

### DIRECTEUR

Jean-Yves Lamonde 259-2433

### Publicité

Réjean Cloutier

### Petites annonces

Raynald Laflamme

### Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

### Photo première page

Agathe Beaumont

Traitement numérique: Raynald Laflamme

### Traitement de l'information textuelle

Nicole Bérubé

### Assemblage

Lorraine Lamonde, chef d'équipe

### Abonnement

Jean Gendron

### Recrutement et membership

Jean-Yves Lamonde

### Impression

Les Impressions Credo, Saint-François

Journal **réalisé**  
**StF** **bénévolement**  
**communautaire**

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

### TARIFS PUBLICITAIRES

	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	12,00 \$	100,00 \$
1/4 page	18,00 \$	150,00 \$
1/2 page	35,00 \$	300,00 \$
1 page	60,00 \$	500,00 \$
Petite annonce	2,00 \$	
<b>ABONNEMENT</b>		
ANNUEL EXTÉRIEUR	3,00 \$	24,00 \$
GRATUIT POUR TOUS LES RÉSIDENTS DE SAINT-FRANÇOIS		

### Nos de téléphone importants

Ambulance ..... 911  
 CLSC Antoine-Rivard ..... 248-2572  
 Feu ..... 911  
 Municipalité ..... 259-7228  
 Centre anti-poison du Québec ..... 1-800-463-5060  
 Tel-Jeunes ..... 1-800-263-2266

**AMECO** Association des  
médias écrits  
communautaires  
du Québec

tirage/certifié  
**AVDA**  
membre 2003



Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada



## SOMMAIRE

Centre de documentation .....	5-6
Ouverture du Club VTT .....	6
Forum des générations .....	7
Activités des Fermières .....	7
Gagnants de la Loto-Fondation .....	8
L'Entraide Pascal-Taché .....	8
La communauté chrétienne en action .....	9
Le Bazar-Bouffe .....	10
Visite d'un jardin exceptionnel .....	11
Francoière: le nouveau conseil des élèves .....	13
Francoière: les médiateurs... ..	14
Francoière: collecte des bouteilles .....	15
Votre caisse vous informe .....	16
Aide aux organismes en alphabétisation .....	17
13 <sup>e</sup> Salon du livre de la Côte-du-Sud .....	18
Soccer: fin de saison en beauté .....	19-20
AGA du baseball mineur .....	20
Emplois d'été pour étudiants universitaires .....	21
Soutien aux enfants .....	22-23
Les Débrouillards .....	24
Pensée positive .....	25
Cassy, la bédé .....	25
Au fil des jours .....	26
Les petites annonces .....	27
L'Écho municipal .....	12 pages

## Notre maire est honoré

Le samedi 2 octobre dernier, dans le cadre du Congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités, on remettait le prix *Gaétan Archambault*, qui souligne l'apport exceptionnel d'un bénévole dans sa région, à monsieur Pierre Jean.



Le prix *Gaétan Archambault*, créé en 2001 dans le cadre de l'année internationale des bénévoles est remis à chaque année à un bénévole qui s'est illustré à la fois dans le monde municipal et dans le développement local.

À la tête d'une entreprise, le récipiendaire du prix est quelqu'un de fort impliqué et qui croit fermement au développement de son milieu et de Chaudière-Appalaches.

Conseiller municipal à partir de 1996 et maire depuis juillet 2003, il est actuellement président du Centre d'aide aux entreprises de Montmagny-L'Islet depuis plus de 8 ans, en plus d'y avoir été administrateur pendant plus de 10 ans. Monsieur Jean est très apprécié dans sa région pour sa grande écoute, son leadership et son esprit d'analyse. Il a de plus développé au fil des ans des expertises particulières dans le développement, notamment en entrepreneurship, en financement d'entreprise, en environnement, en agriculture et en animation locale.

Bref, l'implication de monsieur Jean au sein de la collectivité a été brillamment soulignée lors du Congrès des maires 2004 à Québec et la Municipalité se joint aux organisateurs du Congrès pour vous dire à son tour qu'elle est très fière de cette reconnaissance de vos pairs à votre endroit.

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

## NOVEMBRE



### L'HIVER EST À NOS PORTES !!!!



Vous avez besoin d'articles pour passer à travers l'hiver !!!  
Venez nous voir à l'une de nos 3 succursales.



Saint-François  
Berthier  
La Durantaye



259-7715  
259-7718  
884-2802



# S.C.A. RIVIÈRE-DU-SUD



*Les Assurances Fontaine  
Lemay & Ass. inc.*

234, boul. Taché Est, Montmagny G5V 1C2  
☎ (418) 248-3358

**ASSURANCE DES PARTICULIERS  
ET DES ENTREPRISES**



Lucie Bolduc  
C. d'A. Ass.



Denise Prévost  
souscriptrice

**AUTO - HABITATION - COMMERCE**

*AFI* : *Un choix de confiance*  
SERVICES FINANCIERS

**AUTOPRO.**  
**CARROSSERIE**

GARANTIE NATIONALE  
tant que vous êtes  
propriétaire  
de votre véhicule

- ➔ Service de «Frame master»
- ➔ Voitures de courtoisie
- ➔ Installation de pare-brise
- ➔ Estimation gratuite

*Votre véhicule est votre fierté  
Votre satisfaction est la nôtre!*

**GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS**

174, 4<sup>e</sup> Rue, Montmagny  
Tél.: 418-248-5622, Rés.: 418-248-6072  
Fax: 418-248-7071

**PLUS DE 42 ANS D'EXPÉRIENCE**



**Le Leader canadien par excellence**

La plus vaste sélection  
d'outils manuels et le plus grand choix  
de marques nationales.  
Garant allie savoir-faire  
et créativité depuis plus d'un siècle.

[www.garant.com](http://www.garant.com)

# Un centre de documentation voit le jour à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Un texte de Lucille Kirouac et Renée Legault

Le 2 novembre prochain, la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud offrira à ses résidents et à toute autre personne intéressée, un nouveau centre de documentation.

Situé à la Maison de la paroisse (ancien couvent), dans un site chargé d'histoire, la bibliothèque Bonneau-Chabot, mettra à votre disposition, dans un premier temps ses quelques 2600 volumes qui traitent surtout de généalogie (Tanguay, frère Éloi-Girard Talbot, Jetté, Dictionnaire biographique du Canada, etc.) de littérature et d'histoire, (l'histoire dans toutes ses dimensions: à partir de l'histoire des familles et des municipalités jusqu'à l'histoire du monde). Nous possédons aussi un grand nombre de registres de baptêmes, de mariages et de sépultures de Saint-François et des paroisses environnantes, des actes notariés, annuaires gouvernementaux, etc.

Notre centre possède aussi beaucoup d'autres documents: périodiques, cartes, photos et autres qui seront mis à votre disposition au fur et à mesure qu'ils auront été traités et enregistrés. À cause de leur fragilité et de leur rareté, tous ces documents devront être consultés sur place.

Compte tenu que l'organisation et le fonctionnement du centre relèvent d'un personnel bénévole, nous ouvrirons un après-midi par semaine seulement pour les chercheurs et un après-midi pour les lecteurs.

La journée pour les chercheurs en généalogie sera le mardi, de 13 h 30 à 16 h. À la bibliothèque, une personne disponible, vous offrira de vous accompagner dans vos démarches.

Pour ceux et celles qui désireraient seulement consulter ou lire sur place ces richesses que nous mettons à votre disposition, nous vous offrons le jeudi, de 13 h 30 à 16h.

Suite à la page 6



## BOUCHERIE *Richard Morin*

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, Chemin St-François Ouest  
Saint-François, G0R 3A0  
Tél.: (418) 259-7783

- Poulets BBQ cuits sur place
- Farine «Monarch»
- Produits exclusifs...

SPÉCIAUX EN MAGASIN  
TOUTES LES SEMAINES



*MENUS DU JOUR*

*DÉJEUNERS JUSQU'À MIDI*

*COMMANDES POUR EMPORTER*

*RÉSERVATION JUSQU'À 50 PERSONNES*

*ESSENCE AVEC SERVICE*

*LOTÉRIE EN GROUPE*

*BIÈRE ET VIN*

*CAFÉ FRAIS*



200, route St-François  
Berthier-sur-Mer

Restaurant: 259-7704

Dépanneur: 259-7515

**PASSEZ  
NOUS VOIR!**

Ouvert de 6h à 23h



## Ouverture du Club V.T.T. Tous à vos déguisements

**Monstres**, sorcières, Dracula et compagnie, vous êtes invités à venir festoyer l'Halloween au party qui se tiendra le samedi 30 octobre au club V.T.T. Le club vous attend, alors tous à vos déguisements!



Disco et surprises aux déguisés...

Bonne saison aux amateurs et au plaisir de vous voir.  
Carte de membre en vente dès le 1<sup>er</sup> novembre  
Pour renseignements:  
Cécile  
au 259-7454  
Club: 243-2303

## Un centre de documentation...

Suite de la page 5

Pour vous assurer que le centre est bien ouvert, appeler au numéro 259-2094, un message enregistré vous fournira les informations nécessaires.

Déjà nous pouvons vous aviser d'une période de relâche du 14 décembre 2004 au 18 janvier 2005.

### **Centre de documentation, bibliothèque Bonneau-Chabot**

534, chemin Saint-François Ouest  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud  
Tél.: 259-2094 (appeler avant de vous rendre, à partir du 2 novembre)

Les mardis de 13h30-16h:  
pour les chercheurs en généalogie.

Les jeudis de 13h30-16h:  
pour les consultants et lecteurs.

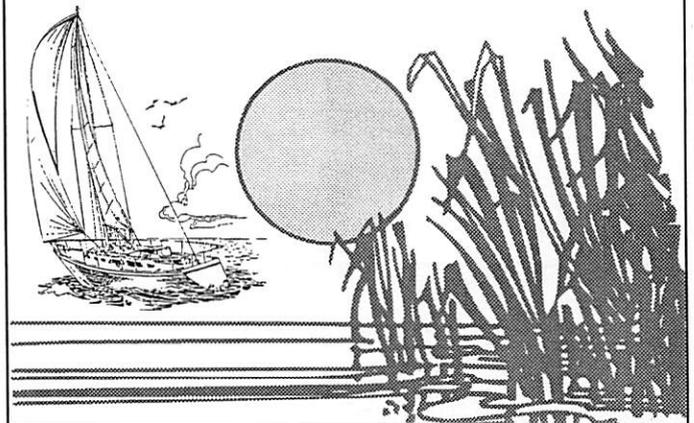
Les livres et tout autre document ne sont disponibles que pour utilisation sur place.

La Société de Conservation du Patrimoine de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et les bénévoles de la bibliothèque Bonneau-Chabot seront heureux de vous accueillir.



**Merci à notre clientèle  
pour la saison formidable  
passer avec nous.**

Passez du bon temps.  
Nous nous reverrons à Pâques!



25, de l'Étang, Saint-François  
Montmagny (Québec) G0R 2G0  
Tél.: 418-259-7710  
Fax: 418-259-7013  
Sans frais: 866-259-7710

Visitez notre **site**

[www.emballageslm.com](http://www.emballageslm.com)  
[fredjean@emballageslm.com](mailto:fredjean@emballageslm.com)

# Le député de Montmagny-L'Islet très satisfait du Forum des générations

Le député de Montmagny-L'Islet et adjoint parlementaire au ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, monsieur Norbert Morin, est très satisfait de sa participation au Forum des générations. L'événement qui se tenait du 12 au 14 octobre dernier à Saint-Augustin-de-Desmaures, dans la région de Québec, a permis au premier ministre de convenir avec les participants de plusieurs initiatives qui permettront de relever les deux grands défis auxquels le Québec doit faire face: soit l'état des finances publiques et le fléchissement de la courbe démographique.

Trois types d'actions sont ainsi mis en œuvre: des actions immédiates, la formation d'équipes de travail pour une stratégie d'action à court terme ainsi que la formation d'équipes de travail afin de poursuivre la réflexion. «Nous faisons équipe pour poser les bons gestes afin de développer le Québec avec équité envers toutes les générations», a affirmé le député.

Le premier ministre, monsieur Jean Charest, a aussi signé deux protocoles d'entente sur la décentralisation et la régionalisation lors du Forum des générations. «Notre gouvernement passe de la parole aux actes. Ces ententes feront en sorte que le gouvernement sera plus près des citoyens et des citoyennes. Le développement régional relèvera ainsi de plus en plus des élus municipaux à qui le gouvernement donnera les outils nécessaires» de conclure Norbert Morin.

Le Forum des générations s'inscrivait dans la foulée des forums en région Place aux citoyens au cours desquels plus de 2 500 citoyens ont analysé les deux grands défis et ont discuté de différentes pistes de solutions.

Source: Mireille Thibault, attachée politique  
député Norbert Morin

## Les activités de novembre des Fermières

Les Fermières vous présentent les activités du mois de novembre.

Le dimanche 7 novembre, à 10 h 30, il y aura une messe à l'intention des Fermières vivantes et défunes.

Le mercredi 10 novembre, réunion à 19 h 30 au local:

- Soulignons la Ste-Catherine
- Travail en équipe pour les comités
- Goûter: échange de recettes
- Vente des cartes pour le souper de Noël du 8 décembre.



**Auto PLACE**  
MAÎTRE MÉCANICIEN

**SERVICE PROFESSIONNEL:**

- MÉCANIQUE
- CARROSSERIE
- ACHAT ET VENTE D'AUTO
- PIÈCES USAGÉES
- REMORQUAGE



**ANTIROUILLE GRIPCOLD**

À PARTIR DE: **59,95\$**



**NEUF ET USAGÉ**

PNEUS USAGÉS À PARTIR DE 25,00\$

FINANCEMENT SUR PLACE

**GARAGE SAMSON**

873, Rang Nord, Saint-Pierre de Montmagny

Tél.: (418) 248-1422  
Télec.: (418) 248-7074

### MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- Transport général
- Transport Gravier & Sable

**275, Chemin St-François Ouest  
Saint-François, Qc G0R 3A0**

Tél.: 418-259-7789  
Ligne directe: 1-800-463-8744



## Les gagnants de la Loto-Fondation 2004

La Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny a procédé au tirage des gagnants des prix de la Loto-Fondation le mercredi 13 octobre à 10 h dans le hall d'entrée de l'hôpital.

La campagne a connu un franc succès puisque 8 439 billets ont été vendus. La somme ainsi recueillie servira à l'achat d'une table de chirurgie.

## Bonne nouvelle de L'Entraide Pascal-Taché!

La troupe de théâtre Tournesol de Montmagny reprend son envol en préparant une nouvelle pièce qui sera présentée à la population au début juin 2005.

Nous sommes très heureux et fiers de mentionner que la troupe a remporté le lauréat OR dans la catégorie Communautaire, Public/Parapublique à l'occasion du Gala Intégration de Chaudière-Appalaches 2003.



Tu désires t'impliquer dans la troupe comme comédien, maquilleur, responsable des décors, souffleur ou autres? N'hésite pas à nous contacter: Caroline Bélanger au 248-3391 ou Dany Marois au 598-9940, nous te donnerons les détails.

Au plaisir de te connaître! Nous avons besoin de toi!

### Parrainage-Bénévole: une expérience unique!

Si vous souhaitez vous impliquer dans une relation enrichissante pour développer des liens avec une personne vivant avec des limitations soit physiques ou intellectuelles; l'Entraide Pascal-Taché est présente pour vous accompagner dans cette nouvelle expérience.

Cette démarche est faite dans le but de créer des relations d'amitié et d'entraide entre deux personnes vivant des différences. C'est aussi de favoriser l'autonomie de la personne handicapée et lui permettre de sortir de l'isolement en améliorant sa qualité de vie!

Nous demandons des personnes autonomes, mures; mais surtout des personnes qui ont le goût de s'engager bénévolement dans le but d'établir une relation de partage!

Si vous êtes intéressé ou si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez communiquer avec: Caroline Bélanger à l'Entraide Pascal Taché au 248-9133.

Félicitations aux 14 gagnants:  
France Sénéchal Gamache,  
Montmagny (1 500\$), Adrien

Brisson, Saint-Fabien (1 000\$), Jean Buteau, Berthier-sur-Mer (500\$), Dolorès Bilodeau, Berthier-sur-Mer (500\$), Mario Chouinard, Saint-Adalbert (100\$), Linda Prévost, Saint-Paul (100\$), Pauline Dubé, Saint-Pamphile (100\$), Françoise Montminy, Cap-Saint-Ignace (100\$), Lucia Bélanger, Montmagny (100\$), Linda Jalbert, Sainte-Perpétue (100\$), Odette Gendron, Montmagny (100\$), Lucie Gauthier, Montmagny (100\$), Claire Ducap, L'Islet (100\$), Rémi Desgagnés, Cap-Saint-Ignace (100\$).

Le conseil d'administration de la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny a profité de l'occasion pour souligner l'implication de 8 vendeurs et vendeuses de billets qui œuvrent depuis le début de la Loto-Fondation, il s'agit de mesdames Marie-Anne Caron, Christiane Julien, Émilienne Duquet, Monique Plourde et Blandine Guillemette Dumas et de messieurs Joseph Labonté, Denis Blais et Maurice Julien.

Sincères remerciements aux vendeurs, aux superviseurs qui ont fait un travail exemplaire et qui ont permis cette réussite. Ce sont plus de 150 personnes qui se sont impliquées dans ce financement populaire.

An advertisement for 'Casse-Croûte Chez Mike'. The top part features a stylized illustration of a tree and a hamburger with fries. Below the illustration, the text reads 'Derniers moments de la saison!' in a cursive font. At the bottom, a white box contains the following information: 'CASSE-CROÛTE CHEZ MIKE', '570, Chemin St-François Ouest', 'Saint-François', and a large phone number '259-2447' with an arrow pointing to it.

*Derniers moments de la saison!*

**CASSE-CROÛTE  
CHEZ MIKE**  
570, Chemin St-François Ouest  
Saint-François  
→ **259-2447**

## La communauté chrétienne en action



### Célébration des fidèles défunts: 7 novembre

Comme cela se fait à chaque année, nous soulignerons en Église la commémoration de tous les fidèles défunts, en particulier ceux et celles qui nous ont quittés au cours de la dernière année. Dans le calendrier liturgique, la commémoration des défunts a lieu chaque année le 2 novembre. Cependant, pour permettre au plus grand nombre de gens possible de rendre hommage à leurs défunts, nous soulignerons l'événement de façon plus solennelle le dimanche 7 novembre, dans le cadre de la messe de 10h30. Nous ferons souvenir du départ des nôtres en deux temps : une première partie à l'église et une seconde au cimetière, si les conditions météorologiques le permettent. Ce sera une occasion privilégiée de rendre hommage à nos chers disparus par la prière.

### Une fête des nouveaux baptisés: 14 novembre

Le dimanche 14 novembre prochain, dans le cadre de la messe de 10h30, nous invitons tous les parents ayant fait baptiser un enfant en notre paroisse depuis le mois de novembre dernier à venir présenter leur enfant à la communauté paroissiale. Les enfants ainsi présentés recevront une bénédiction spéciale. On demandera

aux parents d'apporter une photo de leur enfant, qui sera mise en valeur par la suite dans un livre spécialement monté à cette fin.

### Préparation à L'Avant et à Noël

Le premier dimanche de l'Avent tombera cette année le 28 novembre. Le thème de l'Avent 2004 est : « Dieu est avec nous ». Un carnet de réflexions et de prières préparé par Vie Liturgique sera disponible à un coût minime. Il se veut un instrument destiné à nourrir l'esprit et le cœur sur le chemin de l'Avent et de Noël. Des images-prières seront également disponibles.

### Sépultures

Le 17 septembre est décédée **Mme Gabrielle Simard** (feu Armand Théberge). Les funérailles ont eu lieu le 20 septembre.

Le 25 septembre est décédé **M. Raymond Morneau** (Marguerite Leblanc). Les funérailles ont eu lieu le 30 septembre.

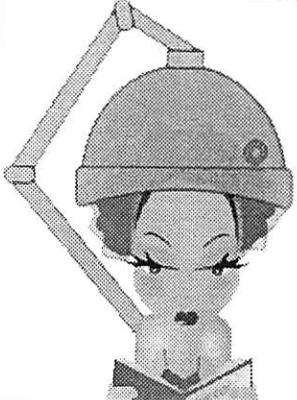
Toutes nos condoléances aux familles en deuil.

Le petit Samuel, quatre ans, vient tout juste de briser le jouet qu'il a reçu en cadeau pour son anniversaire! Josianne vient d'avoir trois ans et elle refuse de partager son ballon avec les enfants du voisinage et ses petites cousines! En tant que parents, vous reconnaissez ces agissements, ou plus encore, vous croyez que votre enfant a des troubles du comportement plus graves. Les causes tout autant que les solutions à ces problèmes sont nombreuses. Des pistes de solutions vous sont proposées dans le manuel À nous de jouer! en ser-

## Pour aider les enfants

vices de garde éducatifs. Traitant de plus de 40 problèmes au moyen

d'exemples concrets et d'explications détaillées, ce guide sera utile à toute personne désirant une approche précise permettant de modifier un problème spécifique. Ainsi, vous pourrez appliquer, à la maison, des méthodes éprouvées pour résoudre les problèmes de comportement de votre enfant. Cet outil pratique édité par Les Publications du Québec est disponible en librairie. Source: Communication-Québec Chaudière-Appalaches.



4, RUE BOIVIN, SAINT-FRANÇOIS

Salon  
Karo

Carole Guillemette

Coiffure Elle et Lui

418-259-7117



**JEAN MORIN**

- Électronique industrielle
- Mécanique industrielle
- Contrôle et automatisation
- Service d'urgence

24 heures / 7 jours

474 4<sup>e</sup> rue Montmagny (Qc) G5V-3L6

Urgence 7 jours / 24 heures    Télécopie    Courriel

(418) 248-0444    (418) 248-0395    ms2controlemont@globetrotter.net



# Novembre ramène le Bazar-bouffe

La population est invitée au bazar-bouffe des Fermières qui se déroulera le dimanche 14 novembre de 9h à 15h, au Centre des loisirs de Saint-François. Au programme: bazar-bouffe, artisanat et bricolage. Il y a possibilité de location de table auprès de Mireille Fournier au 259-7526 ou Monique Fiset au 259-7645. Nous invitons toute la population à venir nous encourager et à faire l'achat de cadeaux pour les Fêtes.

## Tarte aux pommes et au caramel

Préparation: 20 minutes

Cuisson: 20 minutes

Portions: 6

### Ingrédients

3 c. à table (45 ml)	de beurre
1/4 tasse (60 ml)	de farine
1/4 c. à thé (1 g)	de sel
1 tasse (250 ml)	d'eau
1 tasse (200 g)	de cassonade
1/4 c. à thé (1 ml)	de vanille
1 abaisse	de pâte Brisée
3 pommes	en quartiers
2 blancs	d'œufs
1/4 c. à thé (1 ml)	de crème de tartre
3 c. à table (45 g)	de sucre
1/4 c. à thé (1 ml)	de vanille

### Méthode

1. Préchauffer le four à 350° F.
2. Dans une casserole à fond épais, chauffer le beurre.
3. Ajouter la farine et le sel. Cuire pendant 2 minutes.
4. Ajouter l'eau et la cassonade en remuant constamment. Poursuivre la cuisson à feu doux jusqu'à épaississement. Retirer du feu et ajouter la vanille.
5. Foncer une assiette à tarte de 23cm (9po) de l'abaisse. Placer les quartiers de pommes en cercles concentriques dans l'abaisse. Recouvrir du mélange précédent. Faire cuire au four jusqu'à ce que les pommes soient tendres.
6. Dans un bol, battre les blancs d'œufs, la crème de tartre, le sucre et la vanille jusqu'à la formation de pics. Recouvrir la tarte de ce mélange. Retourner au four jusqu'à ce que le mélange soit doré.

Laisser tiédir. Servir.



Offrez-vous une  
maison adaptée à  
votre style de vie



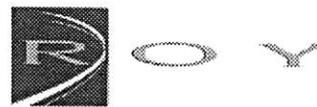
No 00-2447

- Dessins Drummond partenaire d'affaires
- Visitez notre site web : [www.maisonlaprise.com](http://www.maisonlaprise.com)
- Plus de 400 modèles à votre disposition

### Maisons pré-usinées

240, des Ateliers  
Montmagny  
(418) 248-0401

R.B.Q: 2634-7666-98



## PRODUITS MÉTALLIQUES ROY inc.

52, boul. Morigeau  
St-François, Montmagny, Qc G0R 2G0

Tél.: (418) 259-2711

Fax: (418) 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN  
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

# Visite d'un jardin exceptionnel

Un texte de Daniel Morin

Le jardin Les Quatre Vents est un magnifique jardin privé de la région de Charlevoix. Il est ouvert aux visiteurs quelques jours par année. Pour le visiter, il faut



réserver très tôt. Les réservations sont limitées à des groupes de 6 personnes au maximum. Aucun groupe voyageant en autobus n'est accepté.

La Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec nous a informés que les réservations se prendront à partir du 1er décembre 2004 au Centre écologique de Port-au-Saumon. Les dates de visites seront les 25 juin, 9 et 23 juillet et le 6 août 2005.

## Pour réservation

Téléphone: (877) 434-2209

Courriel: [cepas@charlevoix.net](mailto:cepas@charlevoix.net)

Site Internet: <http://www.cepas.qc.ca>

Source: *Hortiquoi*, septembre 2004  
journal de la Fédération des sociétés  
d'horticulture et d'écologie du Québec

← Le sous-bois des primevères, 22 juin 2002.

Tiré du site Internet Jardins de Quatre-Vents.

## DÉPANNEUR ULTRA ST-FRANÇOIS enr.

Épicerie

Agent autorisé  
de la SAQ



### PAROLE DE SCOUT

*On trouve tout tout tout  
tout juste à côté de chez-nous*

**Le Dépanneur Ultra  
Notre dépanneur!**



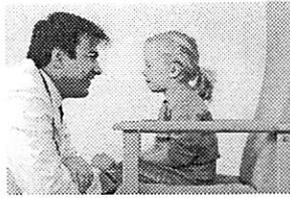
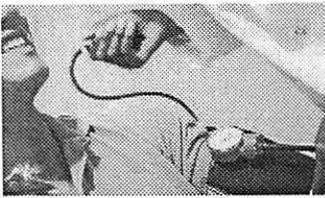
*Nos heures d'ouverture  
de septembre à avril*

Dimanche: 8 h à 21 h  
Lundi au mercredi: 6 h 30 à 21 h  
Jeudi et vendredi: 6 h 30 à 22 h  
Samedi: 7 h 30 à 22 h

333, CHEMIN ST-FRANÇOIS (QUÉBEC) G0R 3A0

259-7151





## De meilleurs soins de santé pour les Canadiens : plan d'action sur 10 ans

Le premier ministre du Canada et les premiers ministres provinciaux et territoriaux ont de concert adopté un plan d'action décennal qui, grâce notamment à un nouvel investissement fédéral de 41 milliards de dollars, consolidera les soins de santé pour tous les Canadiens.

### De meilleurs soins de santé :

- réduction des temps d'attente**
  - améliorer l'accès pour que les Canadiens obtiennent plus vite les tests cruciaux, les traitements et les chirurgies essentiels
- d'avantage de médecins, d'infirmières et d'autres professionnels de la santé**
  - élaborer des plans plus former et recruter davantage de professionnels de la santé, et accréditer plus rapidement ceux formés à l'étranger
- élargissement des soins à domicile**
  - améliorer le soutien aux personnes soignées ou en convalescence à domicile
- meilleur accès aux services de santé à la famille et communautaires**
  - augmenter l'accès en tout temps à des médecins, infirmières et autres professionnels de la santé
- meilleur accès aux médicaments essentiels**
  - gérer les coûts des médicaments afin qu'aucune famille n'ait à choisir entre les médicaments et la déchéance financière
- amélioration de la santé des Autochtones**
  - investir de nouveaux fonds et mieux planifier pour combler l'écart entre les soins de santé offerts aux Autochtones et aux autres Canadiens

### Réduction des temps d'attente :

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont convenu de rendre compte des progrès accomplis dans le domaine de la santé et, pour la première fois, dans la réduction des temps d'attente.

- des indicateurs comparables... pour mesurer les progrès**
  - les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux utiliseront des indicateurs comparables pour rendre compte de l'amélioration de l'accès aux médecins, aux services de diagnostic et aux traitements
- des jalons... pour préciser le but visé**
  - les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux établiront des temps d'attente médicalement acceptables – fondés sur l'avis d'experts – d'abord dans les domaines du cancer, des maladies du cœur, de l'imagerie diagnostique, des remplacements articulaires et de la restauration de la vue
- des objectifs... pour susciter le changement**
  - chaque gouvernement provincial et territorial établira ses propres objectifs pour les temps d'attente et rendra compte annuellement aux citoyens des progrès réalisés

Les Canadiens pourront constater à quoi sert leur argent affecté aux soins de santé et les résultats déterminants qu'il produit.

Pour obtenir un exemplaire du document « Aperçu du plan d'action décennal sur les soins de santé 2004 », composez le **1 800 O-Canada** (1 800 622-6232). Vous pouvez aussi le consulter sur Internet à [www.canada.gc.ca/plansante](http://www.canada.gc.ca/plansante).



## Le nouveau conseil des élèves est en place



Bonjour à tous,

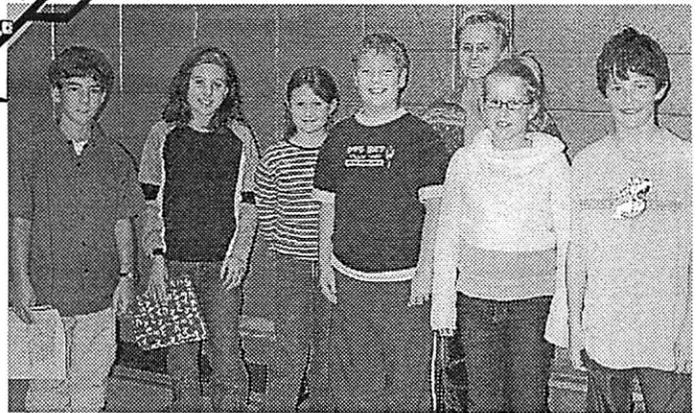
Comme à tous les ans, nous avons un conseil de vie des élèves à l'école. Le 12 octobre, tous les élèves de l'école ont voté dans le but d'élire un président ou une présidente. Après une chaude lutte entre Anne-Marie et Benjamin, la présidence est revenue à Anne-Marie Bonneau.

Nous vous présentons les membres du conseil en 4e année: Rosalie Morin et Frédéric Saint-Julien en 5e année: Isaël Blais et Raphaëlle Lesieur et en 6e nos représentants sont Benjamin Roy et Anne-Marie Bonneau.

Le conseil est sous la supervision de Mme Chantal.

Le conseil a pour but d'organiser des activités qui auront lieu à l'école tout en faisant en sorte que le tout se déroule dans la bonne humeur. Beaucoup de plaisir!

Anne-Marie Bonneau et Benjamin Roy



## Ils se sont engagés pour la sécurité des élèves

Bonjour,

Le 15 septembre dernier M. Drouin, agent de la Sûreté du Québec, est venu rencontrer tous les élèves de l'école, le personnel et les conducteurs d'autobus pour officialiser le rôle des brigadiers. Ensuite, nous

avons fait notre promesse d'engagement et nous avons reçu notre carte de membre.

Pour cette année, je serai la capitaine, Katherine Tanguay sera la lieutenant et Charlene Gourgues la sergente. Madame France sera la responsable qui nous guidera tout au long de l'année. Elle supervisera toute l'équipe des brigadiers

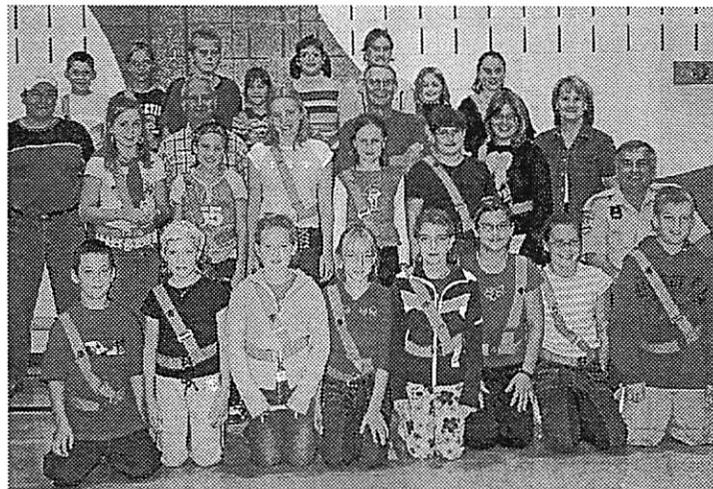
qui est composée de 23 brigadiers.

Je vous promets que durant toute l'année, nous prendrons bien soin de vos très chers enfants.

Bonne année scolaire à tous!

Mylène Blais, capitaine

**ENTRETIEN MÉNAGER**  
**D**  
**PAQUET**  
**RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL**  
**- INDUSTRIEL**  
 LAVAGE DE TAPIS  
 MURS & STORES  
 DÉCAPAGE & CIRAGE DE PLANCHER  
 PRODUITS D'ENTRETIEN  
 ETC...  
 356, CHEMIN ST-FRANÇOIS  
 MONTMAGHY (QUÉBEC) G0R 3A0  
 TÉL.: (418) 259-2559 Fax: (418) 259-2342



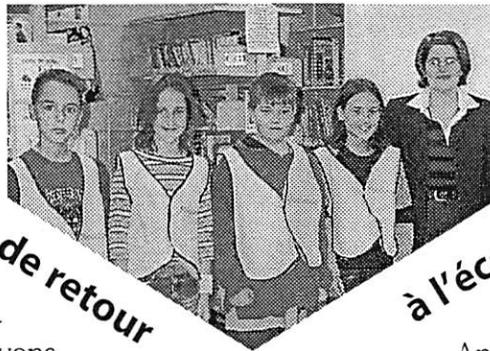
**JB**  
**LES CONSTRUCTIONS**  
**JEAN BOUCHERÉ**  
 le nouvelle  
 GARANTIE  
 DES MAISONS  
 NEUVES  
 APCHQ  
 ENTREPRENEUR GÉNÉRAL  
 Rénovation • Construction  
 Résidentielle • Commerciale  
 194, rue Principale Ouest  
 Berthier-sur-Mer  
 Licence RBC  
 8000-1316-58  
 Tél. et Fax: 259-2628

## Remerciements aux gens de Saint-François

Les Chevaliers de Colomb remercient la population d'avoir accepté leur invitation à un souper Méchoui ainsi que les nombreux commanditaires. À bientôt



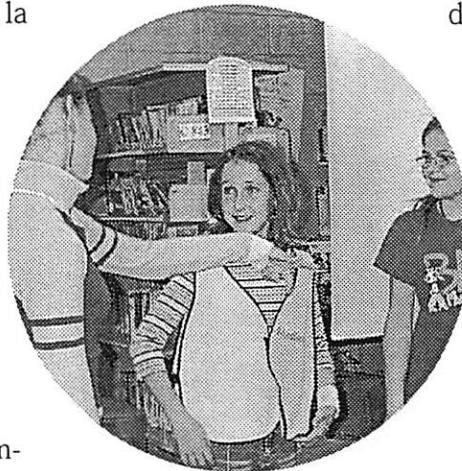
Les médiateurs sont de retour



à l'école de La Francolière

Dans notre école pour une troisième année consécutive, nous avons des médiateurs qui agissent dans la cour. Ce sont deux élèves de 5e année et deux de 6e année. L'objectif est de fournir aux élèves des pairs aidants lors de conflits. Ils sont visibles auprès des autres élèves sur la cour d'école, car ils portent un dossard. Les médiateurs ne remplacent pas les adultes responsables dans la cour, ils préviennent et conseillent.

Cette année, les élèves qui ont cette responsabilité sont Kevin Trem-



blay et Émilie Roy de 5e année et Anne-Marie Bonneau et Michaël Blais de 6e année. Ils ont rencontré tous les groupes de l'école avec madame Valérie, la responsable de ce projet, afin de faire un rappel des stratégies pour résoudre ou éviter un conflit.

Nous croyons qu'il s'agit d'un moyen intéressant pour l'apprentissage du vivre-ensemble.

Les médiateurs et la responsable madame Valérie

Tél.: 418-259-7721

Fax: 418-259-7725

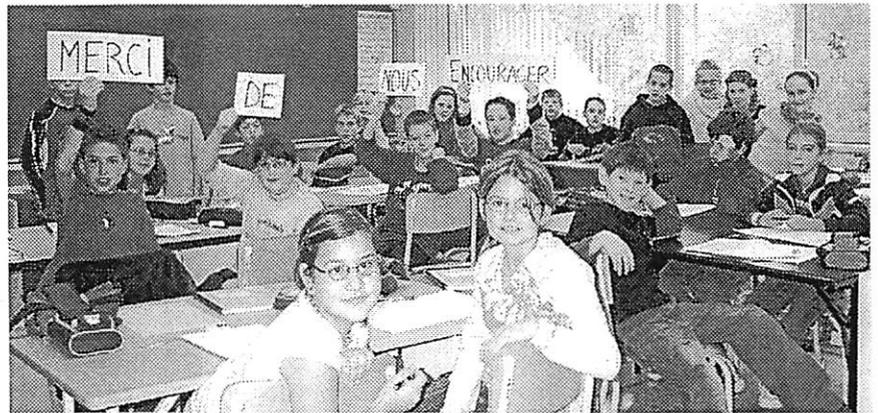
WWW.MORIGEAU.COM



MORIGEAU • LÉPINE

CHEF DE FILE DANS LE SECTEUR DE  
L'AMEUBLEMENT HAUT DE GAMME EN  
BOIS POUR ENFANTS ET JUVÉNILES

usine  
25, rue de L'Étang, Saint-François (Québec)  
G0R 2G0



Chers citoyens et  
chères citoyennes  
de St-François,

Nous sommes les  
élèves de 5e année de l'école La Francolière et nous  
avons besoin de votre collaboration. En effet, nous  
irons au mois de mai faire un voyage culturel de deux  
jours à Montréal. Après avoir réalisé en classe un pro-  
jet sur les plus beaux écosystèmes des Amériques,  
nous irons visiter le Biodôme, cette oasis au cœur de  
la ville de Montréal. Nous vivrons plusieurs autres ac-  
tivités : visite de l'Insectarium, l'ascension de la Tour  
du Stade Olympique, visite des studios de Radio-  
Canada, baignade à la piscine olympique...

## Collecte de bouteilles consignées pour les élèves de 5<sup>e</sup> année

Afin de financer  
notre séjour, nous ef-  
fectuons, cette année,  
deux cueillettes de  
bouteilles consignées. Une première aura lieu le  
**samedi 15 janvier 2005 de 9h à 15h**. Vous pourrez  
venir les porter à l'école La Francolière où des re-  
sponsables vous y accueilleront. Des parents pour-  
ront aussi aller recueillir vos bouteilles à la maison, si  
vous téléphonez à l'école. Nous espérons avoir votre  
appui. Vous pouvez dès maintenant accumuler vos  
bouteilles. Merci!

Les élèves de 5<sup>e</sup> année et  
leur enseignante Valérie Savoie

*Salon*  
**R e f l e t B e a u t é**

*Esthétique*

*Faites vous plaisir!*  
*Avec un soin facial*  
*Vibro-sauna*  
**45\$ Beauté des mains**

*À vous d'en profiter*



*Coiffure*

*Besoin de changement!*  
*Forfait Métamorphose*  
*Coloration*  
*Coupe Stylisée*      **35\$**  
*Shampooing*  
*Mise en plis*

\* Léger supplément pour cheveux longs

**M** *asso*thérapie  
*Bye Bye stress!*

*Lors d'un massage avec Doris, recevez gratuitement un sel de mer*  
**Prenez rendez-vous avec les professionnels de la beauté**  
*au 133, Principale, St-Raphaël • 243-3376*



**Votre caisse vous informe**

## **Pourquoi la Caisse gèle-t-elle mes fonds?**

ATTENDRE UNE SEMAINE AVANT DE POUVOIR EMPOCHER LE MONTANT D'UN CHÈQUE PEUT-ÊTRE FRUSTRANT ET ARRIVER À N'IMPORTE QUI. COMMENT EXPLIQUER UN TEL GEL DE FONDS? ET COMMENT L'ÉVITER?

### **QUELLE EST LA NÉCESSITÉ D'UN GEL DE FONDS?**

Il s'agit d'une mesure normale que prend toute institution financière afin de se prémunir contre les retours de chèques dont les principaux motifs pourraient être un arrêt de paiement, ou un chèque sans provisions, post-daté, altéré. Lorsque vous souhaitez toucher un chèque, il faut un certain temps pour vérifier s'il fera, ou non, l'objet d'un retour pour l'un de ces motifs et assurer le traitement.

Chez Desjardins, le délai est de cinq jours ouvrables si vous vous présentez au comptoir avec un chèque et de sept jours ouvrables si vous effectuez la transaction au guichet automatique. On doit s'attendre également à un gel plus long pour les chèques provenant d'une autre province ou d'un autre pays. La procédure s'applique à n'importe quel chèque, personnel ou non, de même qu'à l'argent liquide que vous déposez dans une enveloppe au guichet automatique. Mais le délai ne sera alors que de deux jours ouvrables.

Pendant le gel de vos fonds, vous pouvez tout de même retirer de l'argent de votre compte avec opérations jusqu'à concurrence de votre transit autorisé.

### **QU'EST-CE QU'UN TRANSIT AUTORISÉ?**

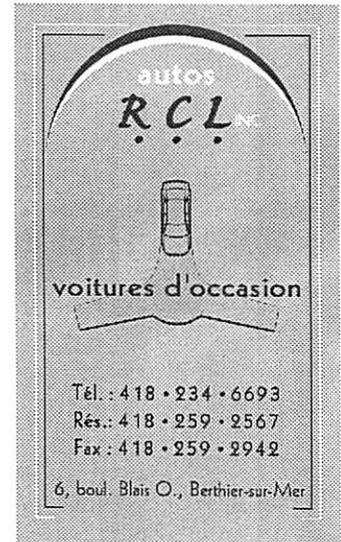
Le transit autorisé est la somme maximale à laquelle vous avez accès après avoir déposé un chèque. Ce montant est fixé à l'ouverture de votre compte par l'agent(e) de la caisse. Il équivaut habituellement au double de votre rémunération par semaine, de façon à ce que le délai de cinq ou de sept jours ouvrables ne vous pénalise pas pour encaisser votre paie.

Si votre situation professionnelle a évolué depuis l'ouverture de votre compte, si vous avez changé d'emploi ou obtenu une augmentation de salaire importante, il est indiqué d'en aviser aussitôt votre caisse, qui pourra alors revoir à la hausse le montant de votre transit autorisé, si nécessaire.

Si un gel de fonds vous plonge dans l'embarras, votre caisse peut vous dépanner, selon votre situation. Il suffit de téléphoner et de faire part de vos besoins.

Un bon moyen de contourner le gel de fonds est de suggérer à votre employeur de verser votre paie par dépôt direct dans votre compte. Ainsi, vous pourrez profiter immédiatement de votre argent. Les chèques émis par les gouvernements peuvent aussi être déposés directement dans votre compte.

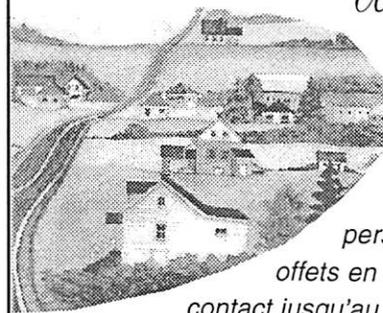
**France Marois, agente soutien aux opérations**



autos  
**R.C.L.**  
voitures d'occasion

Tél.: 418 • 234 • 6693  
Rés.: 418 • 259 • 2567  
Fax: 418 • 259 • 2942  
6, boul. Blais O., Berthier-sur-Mer

### **Promutuel Montmagny, un assureur au service des gens d'ici**



*Une équipe dynamique et professionnelle à l'image et à l'écoute des gens d'ici.*

*Des services personnalisés entièrement offerts en région, de tout premier contact jusqu'au règlement d'un sinistre*



**PROMUTUEL  
Montmagny**

Richard Galibois, agent  
259-7405

**ASSURANCE**

habitation • automobile • commerciale • agricole • vie

## Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation Trois organismes communautaires en alphabétisation bénéficient d'une subvention gouvernementale de 236 702 \$

Au nom du ministre de l'Éducation, monsieur Pierre Reid, le député de la circonscription de Montmagny-L'Islet, monsieur Norbert Morin, annonce que trois organismes communautaires de son comté bénéficient d'une subvention totalisant 236 702 \$ dans le cadre du Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE). Ainsi, le Groupe d'alphabétisation Clés en main obtient 75 000 \$, l'ABC des Hauts plateaux Montmagny-L'Islet, 86 702 \$ et le Groupe en alphabétisation de Montmagny-Nord, 75 000 \$. «Ces trois organismes jouent un rôle essentiel dans le comté de Montmagny-L'Islet, car ils favorisent l'alphabétisation au moyen d'activités adaptées aux réalités de notre milieu. Je me réjouis que le gouvernement du Québec leur offre un appui tangible qui les aidera à poursuivre leur engagement auprès de nos concitoyennes et concitoyens», a déclaré monsieur Morin.

Le PACTE soutient les organismes d'action communautaire autonome qui dispensent des services différents de ceux déjà offerts dans le réseau de l'éducation et qui répondent à des besoins précis. Les organismes

ciblés par le programme sont ceux dont la mission principale se situe dans les secteurs d'intervention du ministère de l'Éducation tels que l'alphabétisation, la lutte contre le décrochage scolaire, la réinsertion des décrocheurs et la formation continue.

Rappelons que le ministre de l'Éducation a annoncé récemment que 161 organismes se partageront 12 640 600 \$ dans le cadre du PACTE. Ce programme répond entièrement aux critères et recommandations de la Politique d'action communautaire, ainsi qu'aux grands principes de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue. Selon le ministre Reid, «le PACTE vise à reconnaître et à promouvoir des organismes communautaires qui, par l'apport de solutions nouvelles et originales en matière d'éducation, jouent un rôle majeur dans le développement des régions du Québec».

Mireille Thibeault, attachée politique  
du député de Montmagny-L'Islet



### SERVICE DE VENTE AU COMPTOIR DE TOUTES LES MARQUES:

- MOTEUR ÉLECTRIQUE
- ROUEMENTS
- POULIE
- COURROIE
- CHAÎNES
- PIÈCE PNEUMATIQUE
- PIÈCE ÉLECTRIQUE ET CONTRÔLE

### SERVICE DE RÉPARATION SUR PLACE ET EN ATELIER VENEZ COMPARER NOS PRIX!

MONTMAGNY

171, 4<sup>e</sup> rue Montmagny (Qc) G5V 3L6

Tél.: 418 • 248-0444 Téléc.: 418 • 248-0395

### SERVICE ET RÉPARATION INDUSTRIELLE ET AGRICOLE EN TOUT GENRE:

- ÉLECTRONIQUE
- MÉCANIQUE
- MOTEUR ÉLECTRIQUE
- OUTILLAGE ÉLECTRIQUE ET PNEUMATIQUE
- CONTRÔLE ET AUTOMATISATION

SERVICE D'URGENCE 24H/7J

# 13<sup>e</sup> Salon du livre de la Côte-du-Sud

À l'heure où les bibliothèques scolaires voient leur situation se détériorer, voici que se présente l'occasion unique de visiter le 13<sup>e</sup> Salon du livre de la Côte-du-Sud. Dans notre région, le domaine culturel dépend avant tout de la solidarité entre les principaux intervenants, du travail des bénévoles et, surtout, de l'encouragement du public qui vient participer aux événements. La 13<sup>e</sup> édition du Salon du livre se déroule maintenant sur deux jours, soit le samedi et dimanche 13 et 14 novembre.

Le salon est très heureux d'accueillir Mme Nathalie Leclerc, fille de Félix Leclerc et directrice de l'Espace Félix-Leclerc à l'Île d'Orléans. À titre de présidente d'honneur, elle sera présente pendant tout le salon et proposera une causerie samedi soir le 13 novembre. D'autres activités sont prévues, et ce, pour toute la famille : animation, maquillage, concours, bande dessinée, rencontres d'écrivains, conférences et lancements de livres.

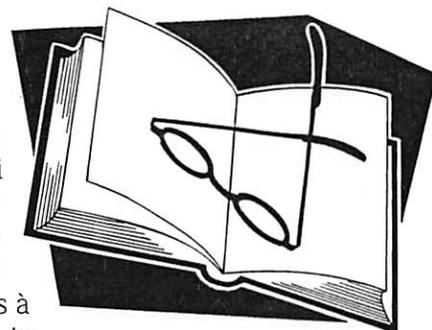
Comme d'habitude, la librairie l'Option sera sur place pour offrir une variété de livres qui plairont à

tous. Il faut également souligner la traditionnelle vente de livres usagés qui est de retour encore cette année. Nous invitons donc les bibliophiles de Lévis à

Rivière-du-Loup à inscrire à leur agenda cette activité unique dans notre région puisque l'entrée y est libre en tout temps. Nous espérons aussi que de plus en plus de gens offriront des livres en cadeau à l'occasion des Fêtes.

Vive les livres et la culture!

Source: André Thibault, coordonnateur  
13e salon du livre de la Côte-du-Sud

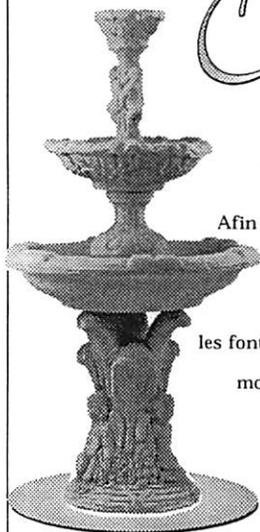




une division de



**TOUJOURS LA MÊME ÉQUIPE À VOTRE DISPOSITION POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS**



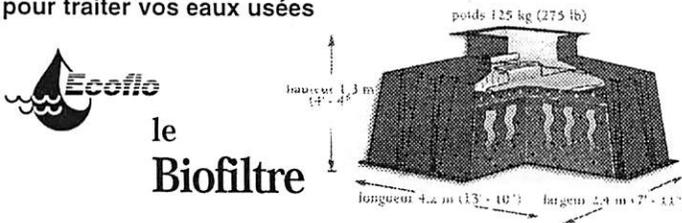
Afin de compléter votre aménagement paysager  vous offre une variété d'ornements de parterre telles: les fontaines, bains d'oiseaux, statues et plusieurs modèles de différentes grandeurs qui sauront agrémenter votre décor.

**Venez nous voir!**  
Près de la sortie 369 de l'autoroute 20  
115, rue Principale • St-Pierre  
tél.: 241-5242 / 248-2585  
fax: 241-5248 / 248-8387

N° de license RBQ: 2552 189929

**Une solution performante, simple et compacte**

Système d'assainissement décentralisé pour traiter vos eaux usées



**le Biofiltre**

SPÉCIALISTE EN:

- ✓ EXCAVATION ✓ TERRASSEMENT
- ✓ MARTEAU HYDRAULIQUE ✓ NIVEAU AU LASER
- ✓ VENTE ET INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES ET CHAMPS D'ÉPURATION

De plus, nous avons un choix varié de matériel naturel, tamisé et concassé

- ✓ TERRE NOIRE ✓ SABLE ET GRAVIER ✓ PIERRE

# L'association de soccer de St-François termine sa saison en beauté

Une autre saison se termine malgré un été tardif avec la participation de 65 enfants dans les trois catégories d'âge.

Quant à vous, les jeunes, vous avez été notre rayon de soleil durant la saison 2004 et on vous dit merci de votre participation. Nous avons eu beaucoup de plaisir à jouer, à s'amuser avec vous et, tout au long de l'été, vous avez développé de nouvelles techniques, chacun de vous est devenu plus confiant en lui-même. C'est grâce à vous que nous pouvons développer ce sport et nous espérons vous revoir l'an prochain.

Nous aimerions remercier nos entraîneurs pour la saison 2004:

## Catégorie 4-5-6 ans

Jean Morin et François Gagné  
Sylvain Cloutier et Sonia Hudon

## Catégorie 7-8-9 ans

Jean-Pierre Laflamme et François Gagné  
Mireille Simard et Vicky Garant  
Jean Morin

## Catégorie 10-11-12 ans

Marc Bernatchez et Mario Paré  
Linda Picard et Jean-Pierre Laflamme  
Normand Lesieur

À notre deuxième saison, nous pouvons dire mission accomplie car il y a eu installation de la clôture, bancs des joueurs, chandails et bien plus... Mais nous



savons que ceci ne se réalise pas seul et c'est la raison pour laquelle nous profitons de l'occasion pour remercier nos commanditaires:

Municipalité St-François-de-la-Rivière-du-Sud  
Caisse Populaire Desjardins de la Rivière du Sud  
Député Monsieur Norbert Morin  
Martin Simard Transport inc.  
Prolam inc.  
Club de Fer les Amis de St-François  
Serge Noël  
Autobus L.S.B.C. inc.  
Boucherie Richard Morin  
Weed Man  
Les Produits métalliques Roy inc.  
Restaurant l'Arrêt stop  
Philiias Biais et fils  
Bernier imprimeurs inc.  
Club optimiste de Montmagny  
Garant inc.  
Fabrication Blais Métal  
MS2 contrôle inc.  
Club Richelieu  
Ferme Rosmar enr.  
Pharmacie Pierre Martin  
Dépanneur Ultra St-François  
S.C.A. de la Rivière du Sud

Suite à la page 20

**MONTMAGNYVW.COM**  
VENTEMYVW@GLOBETROTTER.NET

**JACQUES DUMONT**  
DIRECTEUR DES VENTES

**Sophie Mercier**  
Représentante

TÉL.: 418 • 248 • 0057



**Montmagny Volkswagen** FAX: 418 • 248 • 2959  
160, boul. Taché Ouest, Montmagny (Québec) G5V 3A5

**Weed Man®**  
FAITES CONFIANCE AUX PROFESSIONNELS

**ENTRETIEN DE PELOUSE**  
ESTIMATION GRATUITE

256, chemin St-François Ouest  
Saint-François, Qc G0R 3A0  
Tél.: 418-259-7700  
Sans frais: 1 800 463-4877



## L'Association de soccer...

Suite de la page 19

Sony coiffure enr.  
Club de pétanque St-François  
Aliment Mont-bec  
Construction GP Martineau inc.

J'aimerais personnellement dire un gros merci à la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud qui a bien voulu croire en moi pour démarrer ce projet à l'été 2003 et qui nous a permis de le rendre à terme en 2004 et de même à tous ceux et celles qui

Plus de 125 personnes étaient présentes lors de l'inauguration du terrain avec la participation de Monsieur Frédéric Jean, président du Club optimiste de Montmagny et Monsieur Christian Fournier, directeur de la Caisse Populaire Desjardins de la Rivière du Sud.



## Assemblée générale annuelle du Baseball mineur de St-François

Vous êtes conviés à l'assemblée générale annuelle du Baseball mineur de St-François le mardi 16 novembre 2004 à 19h30 au bar du Centre des Loisirs de St-François.

### ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue du Président
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 4 décembre 2003
4. Bilan Financier
5. Commentaire sur la saison 2004
6. Élection du comité exécutif (postes à combler)
7. Varia
8. Levée de l'assemblée

Cette invitation s'adresse aux parents qui ont des jeunes qui jouent au baseball ou qui vont jouer l'été prochain. Pour assurer une bonne continuité de cette activité, nous comptons sur votre présence.

Bienvenue à tous

**Yvon Rémillard,**  
Président

ont participé de près ou de loin bénévolement aux activités cette saison.

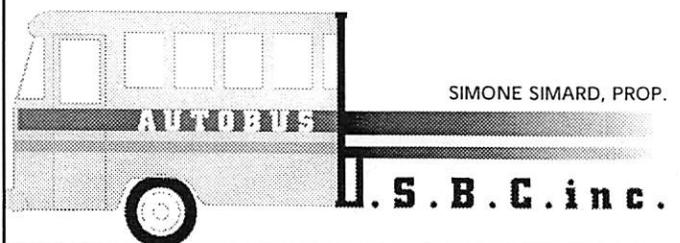
Le samedi 28 août, nous mettions fin à la saison 2004 qui s'est terminée avec une épluchette de blé d'Inde et hot dogs. À cette occasion où plus de 125 personnes étaient présentes, nous avons inauguré le terrain avec la participation de Monsieur Frédéric Jean, président du Club optimiste de Montmagny et Monsieur Christian Fournier, directeur de la Caisse Populaire Desjardins de la Rivière du Sud. À cette même occasion, un prix de participation a été remis à chaque enfant.

Merci à tout mon comité pour le travail effectué cette année. Nous avons travaillé fort mais les résultats sont là. Ce n'est pas toujours facile d'agencer travail, famille et réunion soccer en fin de journée mais nous y sommes arrivés. Nous avons tous fait à notre manière quelque chose qui a permis à cette activité de faire un grand pas dans notre municipalité. Sans vous, je n'y serais probablement pas arrivé. Nous formons une belle équipe qui a le désir de l'avancement et j'espère vous compter encore plusieurs années parmi nous.

**Jean-Pierre Laflamme**  
Président soccer de St-François

Tél.: 418 • 259 • 7140  
Télec.: 418 • 259 • 7140

10, chemin des Prairies Est  
Saint-François, Québec  
G0R 3A0



**JOACHIM LAFERRIÈRE**  
**ELECTRICIEN INC.**  
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL  
• Service de nacelle • Téléphonie résidentielle

4, 3<sup>e</sup> Avenue  
Saint-Raphaël  
G0R 4C0

TÉL.: 418-243-2074  
FAX: 418-243-2157

## Programme d'échange interprovincial d'emplois d'été pour étudiants de niveau universitaire Pour travailler l'été prochain dans une autre province: c'est le temps de s'inscrire!

Le Placement étudiant du Québec amorce officiellement aujourd'hui la période d'inscription au Programme d'échange interprovincial d'emplois d'été pour étudiants de niveau universitaire pour 2005.

Grâce à ce programme, les étudiantes et les étudiants ont la possibilité d'obtenir un emploi relié à leur domaine d'études, dans une autre province, tout en améliorant leur connaissance de la langue anglaise. Depuis le début du programme, en 1969, plus de 8 500 étudiants ont relevé le défi! Ils ont travaillé comme agent de recherche, biologiste, traducteur, travailleur social, guide touristique, analyste informatique, ingénieur, etc.

Le programme permet aux gouvernements de l'Alberta, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Manitoba, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario d'accueillir, durant l'été, près d'une centaine d'étudiants universitaires québécois. De la même manière, les ministères et organismes du Québec reçoivent autant d'étudiants de ces provinces.

Pour être admissibles, les candidats doivent avoir la citoyenneté canadienne et étudier dans une uni-

versité québécoise. Il est possible de s'inscrire en visitant le site Internet [emploiétudiant.qc.ca](http://emploiétudiant.qc.ca) (sous la rubrique Programmes) ou en se procurant le formulaire d'inscription aux services de placement des universités. La date limite d'inscription est le 30 janvier 2005 et les entrevues de sélection auront lieu l'hiver prochain.

En 2004, plus de 600 étudiants de toutes les régions du Québec ont démontré leur intérêt et, de ce nombre, 82 Québécois ont décroché un emploi dans les provinces participantes. Quant à la fonction publique québécoise, elle a accueilli 80 étudiants en provenance de ces mêmes provinces.

Pour obtenir plus de renseignements, composez le (418) 643-6965, pour la région de Québec, ou le 1 800 463-2355, ailleurs au Québec.

[emploiétudiant.qc.ca](http://emploiétudiant.qc.ca)

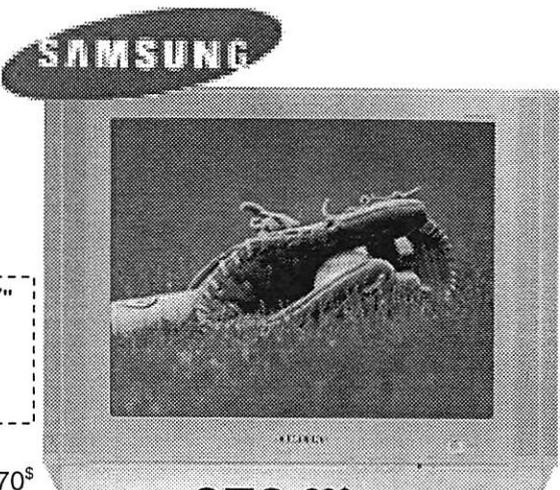
Source: Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche



**micro plus**  
côte-sud

*Voire spécialiste en informatique*

**(418) 248-0074**



**SAMSUNG**

**Téléviseur ultra plat 27"**

- Aspect d'écran 4:3 - Sonorité stéréo
- Puissance audio totale 14 watts
- Filtre en peigne numérique
- Entrée(s) vidéo à composants, S-Vidéo et composites
- Tube-image plat - Sortie(s) audio fixe

ÉPARGNEZ 70\$

**378,<sup>88</sup>\$** Rég.: 448,<sup>88</sup>\$



**Dumoulin**

*Électronique • Informatique • Photo • Communications*

Propriétaire à Montmagny: MICROPLUS CÔTE-SUD

67, St-Jean-Baptiste Est, Montmagny ■ **248-0074**

## Soutien aux enfants

# Avez-vous reçu votre avis de la Régie des rentes du Québec?

**Entre** la mi-septembre et le 16 octobre 2004, quelque 870 000 familles ont reçu un avis personnalisé de la Régie des rentes du Québec au sujet de la nouvelle mesure de soutien aux enfants: le crédit d'impôt remboursable pour le soutien aux enfants. Cet avis indique le montant de l'aide financière que les familles recevront à compter de janvier 2005.

Si vous avez un enfant de moins de 18 ans et que vous n'avez pas reçu votre avis, communiquez sans tarder avec la Régie à l'un des numéros suivants:

\* pour la région de Québec (418) 643-0763 ;

Pour connaître la somme à laquelle vous aurez droit, utilisez CalculAide, outil offert sur le site Internet de la Régie ([www.rrq.gouv.qc.ca](http://www.rrq.gouv.qc.ca)).

Les paiements seront effectués, par dépôt direct ou par chèque, en janvier, en avril, en juillet et en octobre.

## Une aide à toutes les familles

Rappelons que la nouvelle mesure de soutien aux enfants comporte deux volets: le paiement de soutien aux enfants et le supplément pour enfant handicapé. Cette mesure remplace: les prestations familiales actuelles, le crédit d'impôt non remboursable pour enfant à charge et la réduction d'impôt à l'égard des familles.

Le montant du paiement de soutien aux enfants est calculé en fonction: de votre situation conjugale (avec

Suite à la page 23



**les équipements de ferme**  
**bonneau**

Gilbert Bonneau

VENTE ET SERVICE  
D'ÉQUIPEMENTS DE FERME

881, chemin Saint-François Ouest  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud  
G0R 3A0

Bureau: 418 • 259-7735  
Garage: 418 • 259-7289  
Télé.: 418 • 259-2122



**Boulet**  
Encans Boulet inc.

**ALFRED BOULET**

564, ch. Riv.-Sud, Saint-François, Montmagny G0R 3A0  
Tél.: (418) 259-7086 Fax: (418) 259-2610  
Pierre Boulet, encanteur  
[www.encansboulet.com](http://www.encansboulet.com)

**Achat et vente de ferme**

*Notre distinction,  
votre satisfaction!*

**Ferme**  
**Porasseny inc.** & Saint-François  
Montmagny

Éleveur pur-sang et hybrideur (femelle F1)  
Landrace, Yorkshire, DurocSuivie par le PEG, PVSP.  
Membre du groupe PorcBeq inc.  
(compagnie génétique porcine)

Tél.: (418) 259-2638 Fax: (418) 259-2319  
Porcherie: (418) 243-3222 Cell.: (418) 241-3333

**FERME HORTICOLE**  
**Lajoie**

- \* Conception, réalisation et entretien paysager
- \* Centre-jardin
- \* Producteur de vivaces et d'annuelles

330, boul. St-Vallier  
Saint-Vallier Qc G0R 4J0  
Tél.: 418 • 884 • 3124



APPO **PASSION JARDINS**

## Hyperactivité et problèmes d'attention

Chez les enfants, les premières manifestations de l'hyperactivité et des problèmes d'attention débutent généralement tôt dans leur développement. Ces manifestations sont souvent visibles avant l'âge de 7 ans et évoluent avec les années. La plupart des jeunes qui ont de l'hyperactivité ou des problèmes d'attention ont souvent des comportements dérangeants dans plusieurs milieux, que ce soit à l'école, à la maison, au service de garde, dans les sports ou dans les loisirs. Ils ont souvent des conflits avec l'autorité parentale, scolaire ou autres. Les adultes qui les côtoient communiquent souvent avec leurs parents au sujet de leurs comportements. De façon générale, ces jeunes ont beaucoup de difficulté à suivre les consignes, à faire leurs travaux scolaires et ont du mal à se faire des amis. Si vous soupçonnez que votre enfant souffre de ce trouble, demandez le dépliant d'information L'hyperactivité et les problèmes d'attention chez les jeunes - soyons vigilants. Vous apprendrez quels comportements indiquent qu'il faut consulter, à qui en parler et comment aider le jeune. Pour obtenir ce dépliant, il suffit de composer le numéro de téléphone 1 800 363-1363. Source: Communication Québec Chaudière-Appalaches.

### Soutien aux enfants...

Suite de la page 22

ou sans conjoint), du nombre d'enfants de moins de 18 ans à votre charge et du revenu familial de 2003 des deux conjoints, même si l'un des conjoints n'a aucun revenu à déclarer ; d'où l'obligation d'avoir fait votre déclaration de revenus du Québec 2003.

Quant au supplément pour enfant handicapé, il est versé pour certains enfants ayant un handicap physique ou mental. Il s'agit d'un montant de 119,22 \$ par mois, peu importe le revenu familial.

Le paiement de soutien aux enfants et le supplément pour enfant handicapé ne sont pas imposables et les montants seront indexés chaque année.

Pour plus d'information, rendez-vous sur le site Internet de la Régie des rentes du Québec, à l'adresse [www.rrq.gouv.qc.ca](http://www.rrq.gouv.qc.ca).

SOURCE: Herman Huot, porte-parole  
Régie des rentes du Québec

### Les Impressions

# CREDO



*Tout sous un même toit !*

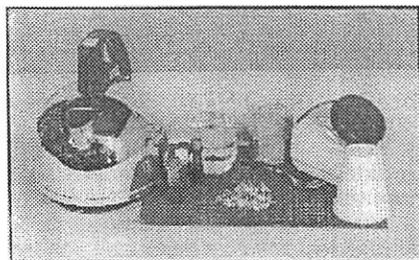
- Imprimerie commerciale
- Laser couleur
- Infographie, graphisme
- Centre de photocopie
- Édition court tirage
- Formules en continue
- Formulaire laser
- Catalogues
- Étiquettes tout format
- Dépliants

1010, rue Renault, Saint-Jean-Chrysostome G6Z 2Y8  
11 ch. St-François Ouest, St-François-de-la-Rivière-du-Sud G0R 3A0  
Tél.: (418) 839-7207 Téléc.: (418) 839-1665  
Sans frais: 1 888 839-7207 Courriel: [imp.credo@qc.aira.com](mailto:imp.credo@qc.aira.com)

# LES DÉBROUILLARDS

## Une roche artisanale

Fabrique des roches en quelques minutes !



### Il te faut :

- Deux récipients allant au four à micro-ondes
- Verre de styromousse
- Cuillères à soupe et à thé
- Tasse de sel d'Epsom\*
- Sabie (1 tasse)
- Tasse à mesurer
- Four à micro-ondes
- Colorant alimentaire

\* Disponible en pharmacie.

1. Verse 250 ml d'eau bouillante dans un des récipients. Ajoute quinze cuillères à soupe de sel d'Epsom et quelques gouttes de colorant alimentaire.
2. Dans le second récipient, dépose 4 cuillères à thé de sabie (sur la photo, nous avons ajouté des roches d'aquarium pour un effet plus spectaculaire !).



3. Verse 3 cuillères à thé de la solution salée sur le sabie puis mélange afin d'obtenir une pâte semi-liquide (comme un mélange de pâte à crêpe). Ajoute du sabie ou du liquide au besoin.

4. Verse ta pâte dans un verre de styromousse et fais-la chauffer au micro-ondes\* pendant sept minutes à puissance maximum ou jusqu'à ce que le surplus d'eau s'évapore.

5. Retire ta pâte du four. Laisse-la reposer quelques minutes, puis retire-la du verre de styromousse (déchire-le). Voilà ta roche !

### C'est quoi le truc ?

Tu as fait chauffer la pâte jusqu'à ce que l'eau s'évapore complètement. En refroidissant, le sel a cristallisé autour des grains de sabie. Il les a liés entre eux, comme un ciment. On dit que le sel est un ciment et le sabie est un sédiment.

Dans la nature, il existe des roches faites de grains de sabie compactés et liés ensemble par un ciment (surtout un ciment de silice). Ces roches sédimentaires portent le nom de grès.

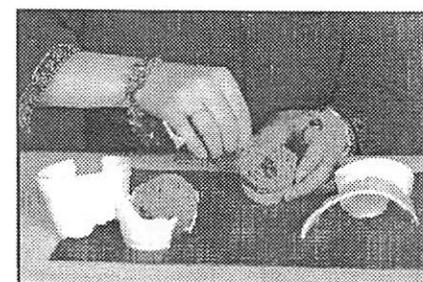
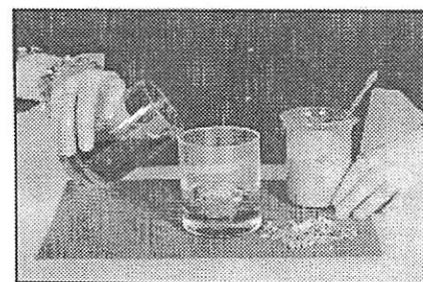
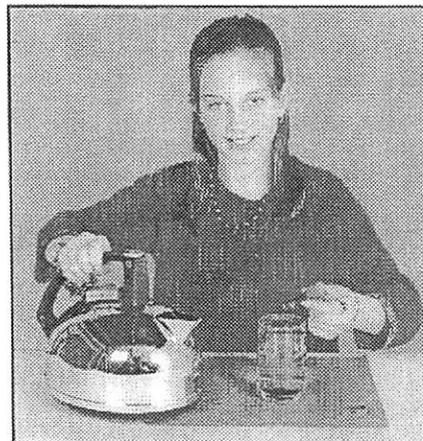
### Savais-tu que...

Le sabie est une roche réduite en minuscules particules. Observe ta roche de près. Tu verras les grains de sabie liés ensemble par les cristaux de sel d'Epsom.

### Poursuis l'expérience

Pour obtenir de jolis motifs, ajoute de la poudre de craie de couleur à ta pâte. Pour obtenir cette poudre, frotte la craie sur un tamis (au-dessus d'une assiette, bien sûr !)

\* Tu n'as pas de four à micro-ondes à la maison ? Ce n'est pas grave ! Laisse sécher ta pâte quelques jours à l'air ambiant. C'est simplement plus long...



Merci à la débrouillardise Audrey Bergeron, Recherche : Yannick Bergeron. Photos : Laurence Labat. Illustrations : Jacques Goldstein

**Bonne expérience à tous les Débrouillards!**



# Je pense aux personnes décédées

## Marcher dans son style!

Il y a des gens qui étaient proches de moi et que la mort est venue chercher. Aujourd'hui, je leur consacre une pensée particulière. Certaines d'entre elles m'étaient chères et d'autres l'étaient beaucoup moins. Cependant, les rancunes et le refus de pardonner n'ont plus vraiment de sens à présent. Si je choisis de m'obstiner dans cette voie, ce n'est qu'à moi que je fais du tort. Je choisis donc de changer mes attitudes intérieures et j'adresse à toutes ces personnes une pensée d'amour. Des disparus que je chérissais, je garde vivaces les bons souvenirs pour enrichir mon présent, et non pour m'en éloigner par la nostalgie. Je formule donc des pensées de reconnaissance pour les moments heureux que je dois à ces personnes. Aux gens contre qui je garde de la rancune, j'adresse une pensée de pardon.

Jean Gendron

Les bienfaits de la marche comme pratique d'activité physique sont de plus en plus connus et appréciés. Entre autres, la marche réduit le niveau de stress quotidien, permet de diminuer l'anxiété, de conserver un poids santé et constitue une activité de plus en plus populaire chez tous les groupes d'âge en raison de son accessibilité. En plus de pratiquer la marche dans votre quartier ou comme moyen de transport, vous désirez peut-être utiliser cette activité pour découvrir votre région! Le site Internet de Kino-Québec vous offre une liste d'endroits à explorer, le nombre de kilomètres à franchir ainsi que les coordonnées de l'endroit à visiter. Que ce soit pour une promenade en famille ou pour agrémenter votre activité préférée, découvrez les sites de marche exceptionnels de la région de la Chaudière-Appalaches en consultant simplement l'adresse Internet <http://www.kino-quebec.qc.ca> ou en communiquant avec la Direction régionale de santé publique Chaudière-Appalaches à l'adresse postale suivante : 22, avenue Côté, Montmagny (Québec) G5V 1Z9. Essayez-le, ça marche! Source: Communication-Québec Chaudière-Appalaches.



~ Bon mois! ~



# 2

NOVEMBRE

0 0 4

# AU FIL DES JOURS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1 Réunion du Conseil <hr/> LA TOUSSAINT	2	3	4	5  Bac Bleu	6
7 Messe des Fermières	8	9	10 Réunion des Fermières 19h00	11 Jour du Souvenir	12  Tombée du journal	13
14 Bazar Bouffe des Fermières	15	16 Réunion Association de baseball Centre des Loisirs  Comité d'embellissement réunion 19h30	17	18	19  Bac Bleu	20
21 Super Brunch des Loisirs 10h00 Centre des loisirs	22	23	24	25 FÊTE DE LA SAINTE-CATHERINE	26 	27
28 	29	30			 Bac Bleu	



248-0117 / 1-800-463-0117

*Fleuriste*  
**Demontmagny Inc.**

Monique Gaudreau, propriétaire

310, boul. Taché Est, Montmagny  
G5V 1C8

- \* FLEURISTE
- \* BOUTIQUE DÉCORATION
- \* SERRES ET CULTURE-JARDIN



**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD**  
**COMTÉ DE MONTMAGNY**

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 4 octobre 2004, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Pierre Jean, maire, messieurs Yves Laflamme, François Létourneau, Réналd Roy, Auguste Boulet, Gaston Garant et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Pierre Jean, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Létourneau  
APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme  
ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU  
MARDI 7 SEPTEMBRE 2004**

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du mardi 7 septembre 2004 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet  
APPUYÉ par monsieur Gaston Garant  
ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du mardi 7 septembre 2004 soit accepté tel que déposé.

**ACCEPTATION DES COMPTES D'OCTOBRE 2004**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gaston Garant  
APPUYÉ par monsieur Réналd Roy  
ET RÉSOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants:

Corporation touristique Berthier-sur-Mer, commandite Fête des arts et traditions . . . . .	50,00
Claude Morin, remboursement de factures . . . . .	52,41
Daniel Morin, remb. frais déplacement + fournitures . . . . .	136,38
Claude Morin, remb. frais déplacement 320 km . . . . .	128,00
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 247 km . . . . .	98,80
Construction B.M.L., asphaltage montée Morigeau – retenue 5* . . . . .	197 841,41
Ultra Dépanneur St-François, essence . . . . .	354,38
Marjolaine Garant, 1 <sup>er</sup> prix concours Maisons fleuries 2004 . . . . .	100,00
Victor Théberge, 2 <sup>e</sup> prix concours Maisons fleuries 2004 . . . . .	75,00
Nathalie Allaire, 3 <sup>e</sup> prix concours Maisons fleuries 2004 . . . . .	50,00

Michel Théberge, 1 <sup>er</sup> prix concours Maisons fleuries 2004 (ferme) . . . . .	100,00
Raymond Simard, 2 <sup>e</sup> prix concours Maisons fleuries 2004 (ferme) . . . . .	75,00
Ferme Trèfle Blanc, 3 <sup>e</sup> prix concours Maisons fleuries 2004 (ferme) . . . . .	50,00
Martine Laberge, jugement concours Maisons fleuries 2004 . . . . .	150,00
Soc. Canadienne des Postes, envoi 2 circulaires . . . . .	117,38
Claude Morin, remb. frais déplacement 772 km . . . . .	308,80
Fernand Bélanger, remb. Frais déplacement 293 km . . . . .	117,20
Les Consultants BPR, projet eau potable (2 municipalités) . 3224,45. . . . .	99 503,97
Telus Mobilité, service cellulaire. . . . .	36,79
Telus, service bureau, Internet, garage . . . . .	420,31
Soc. Canadienne des Postes, envoi circulaires (journée culture) . . . . .	57,79
Construction B.M.L., libération de la retenue de garantie . . . . .	8 990,75
Claude Morin, remb. frais déplacement 302 km . . . . .	120,80
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 256 km . . . . .	102,40
Ministre Revenu Québec, remise septembre 2004 . . . . .	6 242,68
Revenu Canada, remise septembre 2004 . . . . .	3 516,17
CARRA, remise septembre 2004. . . . .	370,96
La Fabrique, loyer octobre 2004 . . . . .	166,67
Bureautique Côte Sud, contrat photocopieur. . . . .	123,14
Ass. touristique Chaudière-Appalaches, adhésion 2005 . . . . .	276,06
Atelier menuiserie Albert Proulx, réparation châssis (Pav. Bédard) . . . . .	86,07
Bodycote, analyses caractérisation de l'eau (eau potable). . . . .	2 646,72
Boivin & Gauvin, achat de mousse à incendie . . . . .	540,62
Brûleurs Pierre Carrier, nettoyage fournaies M. Paroisse, garage et Loisirs. . . . .	419,03
Bureautique Côte Sud, 1 caisse papier photocopieur . . . . .	45,89
Clément Martin, 1 caisse Vitogel. . . . .	82,59
Construction B.M.L. :	
Location petite paveuse (65\$/hre). . . . .	2682,97
Asphalte (72,32 t.m. à 44\$/t.m. et 16,19 t.m. à 48\$/t.m.). 4822,49. . . . .	7 505,46
Construction S.R.B., sciage de trottoir. . . . .	1 476,92
Dura-Lignes inc., lignage des rues . . . . .	3 970,16
Éco-Centre du Golf, traitement matériaux secs, etc... . . . . .	871,12
Entretien ménager D. Paquet, matériel entretien (M. Paroisse) . . . . .	255,93
Fondation Hôtel-Dieu de Montmagny, don . . . . .	20,00
Hydro-Québec, électricité :	
Maison Paroisse . . . . .	351,25
Bi-énergie M. Paroisse . . . . .	51,09
Poste pompage Morigeau . . . . .	168,17
Parc Morigeau . . . . .	47,10
Usine ass. eaux . . . . .	2355,10
Pav. Bédard . . . . .	58,79

Log. Concierge .....	91,62	
Usine de chloration .....	57,87	
Garage municipal .....	192,21	
Poste incendie .....	123,67	
Enseigne 4 chemins .....	26,62	3 523,49
Industries Lame, matériel équipement .....		236,17
ITT Flygt, pièce ass. des eaux .....		204,74
Jocelyne Noël, entretien bureau septembre 2004 .....		90,00
Laboratoire Environnement, analyses eau potable et eaux usées .....		1 227,32
Le Nettoyeur Magnymontois, location nettoyage salopettes .....		71,35
L'Écho St-François, pages septembre 2004 .....		910,00
Les Équipements de ferme Bonneau, matériel service incendie .....		7,57
Les Produits Ind. J.-P. Côté, 3 842 litres à 0,37\$ .....		1 635,13
Mario Gaumond, pièces et accessoires .....		378,55
Martin Simard Transport, 50 voyages asphalte recyclée (3,949\$/kg) .....		3 405,42
Ministre des Finances, 2 <sup>e</sup> versement Sûreté du Québec .....		66 846,00
MRC de Montmagny, 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> versements quote-part .....		51 264,00
Municipalité St-Raphaël, temps travail pompiers (incendie auto 19 sept.) .....		327,89
Novicom 2000, achat:		
Mobile (voirie) .....	438,19	
Batterie (service incendie) .....	312,81	751,00
Pagenet, location téléavertisseur .....		474,88
Pétrole J.M.B., diesel (1252,7 litres à .739\$/litre) .....		2 834,55
Philius Blais & Fils, 37 hres camion à 54\$/hre (accotement montée Morigeau) ..		2 298,20
Pièces d'auto GGM, pièces:		
Camion incendie .....	118,42	
Ford 10 roues .....	35,56	
Camion GMC .....	217,85	
Ass. des eaux .....	30,78	
Équipement voirie .....	90,42	493,03
Plamondon Camquip, pièce camion Mack .....		433,93
Praxair, location bouteilles .....		27,84
Protection Incendie CFS ltée, appareils respiratoires et autres matériels .....		1 562,81
Québec Municipalité, renouvellement abonnement (2005) .....		316,32
Régie Inter Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges septembre .....		2 226,17
René Samson inc.:		
2 ampoules .....	66,60	
électricité garage .....	213,89	280,49
Soc. Coop. Agr. Riv. Sud, matériel divers:		
M. Paroisse .....	18,61	
Pav. Bédard .....	20,79	
Chloration .....	6,89	

Embellissement .....	40,44	
Barrage .....	49,30	
Voirie .....	76,02	212,05
Stéréo Plus Léonard Chabot, carte Telus .....		28,76
TY Moteurs, courroie tracteur-tondeuse .....		87,64
Unibéton, sable lavé à béton et criblure de pierre .....		234,68
Unicoop coopérative agricole, pièce Ford 10 roues .....		22,95
<b>TOTAL : .....</b>		<b>483 291,14</b>

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

**PROJET DE RÈGLEMENT RÉGISSANT LES OUVRAGES PERMETTANT L'ACCÈS DES TERRAINS PRIVÉS AUX ROUTES OU CHEMINS SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA MUNICIPALITÉ**

À la séance régulière du mardi 7 septembre 2004, le secrétaire-trésorier avait présenté un projet de règlement concernant les accès des terrains privés aux routes ou chemins sous la responsabilité de la municipalité.

Le Conseil municipal ne l'avait pas adopté car il ne répondait pas entièrement à leurs exigences. Aussi, le secrétaire municipal en soumet une deuxième version pour fin d'acceptation.

Le Conseil municipal a bien pris connaissance du projet de règlement qui lui est présenté et décide de n'apporter aucune modification et de l'accepter de façon intégrale.

**RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LE RÈGLEMENT N° 196-2004**

Le Conseil municipal doit adopter le règlement No 196-2004 par voie de résolution.

ATTENDU QUE la responsabilité de la voirie locale a été transférée à la municipalité par le ministère des Transports le premier avril 1993;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud veut réglementer les constructions et les modifications des entrées résidentielles, commerciales et de fermes qui sont sous sa juridiction;

ATTENDU QUE l'accès à la voie publique pour le propriétaire doit être normalisé de façon à:

- tenir compte de l'importance du système de drainage,
- assurer la sécurité du public,
- assurer la sécurité du propriétaire lui-même.

ATTENDU QU'un avis de motion a été présenté à la séance régulière du lundi 2 août 2004;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gaston Garant

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

IL EST ORDONNÉ ET STATUÉ par le Conseil de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et ledit Conseil ordonne et statue par le présent règlement ainsi qu'il suit savoir;

## **RÈGLEMENT NUMÉRO 196-200**

**Règlement régissant les ouvrages permettant l'accès des terrains privés aux routes ou chemins sous la responsabilité de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.**

### **ARTICLE 1. TITRE**

Le présent règlement portera le numéro 196-2004 et le titre de «Règlement régissant les ouvrages permettant l'accès des terrains privés aux routes ou chemins sous la responsabilité de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud».

### **ARTICLE 2. OBJET**

Le présent règlement a pour objet de réglementer de quelle manière sont faits les ouvrages nécessaires permettant l'accès d'un terrain privé à une route ou un chemin sous la responsabilité de la municipalité de même que leur entretien.

### **ARTICLE 3. PERSONNES TOUCHÉES**

Toute personne qui désire aménager une entrée privée pour avoir accès à un chemin sous la responsabilité de la municipalité devra le faire selon les normes du présent règlement.

### **ARTICLE 4. ENTRÉE RÉSIDENTIELLE**

#### **4.1 DÉFINITION**

Cette entrée donne accès à la route pour une propriété de trois (3) logements et moins.

#### **4.2 DIMENSIONS**

La largeur maximale d'une entrée résidentielle est de six (6) mètres.

### **ARTICLE 5. ENTRÉE COMMERCIALE ET AUTRES**

#### **DÉFINITION**

Cette entrée donne accès à la route à partir d'immeubles commerciaux, industriels, institutionnels, ou de bâtiments résidentiels de plus de trois (3) logements.

#### **DIMENSIONS**

La largeur maximale d'une entrée commerciale est de onze (11) mètres.

### **ARTICLE 6. ENTRÉE PRINCIPALE DE FERME**

#### **DÉFINITION**

L'entrée principale de ferme est celle où sont localisés les bâtiments principaux de l'exploitation.

#### **DIMENSIONS**

La dimension maximale pour ce type d'entrée est de onze (11) mètres.

### **ARTICLE 7. PONCEAUX**

#### **DIAMÈTRE**

Le diamètre des ponceaux sera proportionnel à la grosseur du fossé à couvrir et au débit d'eau y coulant ou pouvant y couler. Dans tous les cas, le diamètre minimum ne pourra être inférieur à 381 mm (15 pouces).

#### **7.2 RECOUVREMENT**

Le recouvrement des ponceaux devra être fait avec du gravier classe «B» de préférence.

#### **7.3 PENTE**

Lors de la pose des ponceaux, le propriétaire devra prévoir une pente suffisante permettant l'écoulement des eaux.

#### **7.4 CONSTRUCTION DES CÔTÉS**

Les 2 côtés du ponceau doivent avoir une pente suffisante pour conserver le gravier

sur le ponceau.

#### **7.5 INTERDICTION**

Il est interdit de faire les talus (côtés du ponceau) en pierre, en ciment ou avec des pneus.

#### **7.6 TYPES DE PONCEAUX**

Les ponceaux doivent être en polyéthylène haute densité de type «Big O» ou «Solflo» et répondre à la norme BNQ 3624-120 ou en béton armé répondant à la norme BNQ 2622-120.

### **ARTICLE 8. EAU DE RUISSELLEMENT**

L'aménagement d'une entrée ne doit, en aucun cas, permettre à l'eau de ruissellement provenant de celle-ci de s'écouler sur la chaussée.

### **ARTICLE 9. ENTRETIEN DES ENTRÉES**

#### **9.1 RESPONSABILITÉ**

Tout propriétaire est responsable et doit faire, à ses frais, l'entretien de son ou ses entrées privées.

#### **9.2 ENTRETIEN D'ÉTÉ**

Tout propriétaire doit maintenir son entrée en bon état afin d'éviter des dommages à la chaussée pouvant entraîner des accidents. Aussi, le propriétaire devra s'assurer de l'écoulement normal des eaux en nettoyant les abords et, si nécessaire, l'intérieur de ses ponceaux.

#### **9.3 ENTRETIEN D'HIVER**

Tout propriétaire devra, à ses frais, faire dégeler les ponceaux faisant partie de son entrée privée lorsque ce problème est susceptible de causer des dommages à la chaussée et à ses accotements ou de produire des accidents routiers.

### **ARTICLE 10. ENTRÉES EXISTANTES NON CONFORMES AU PRÉSENT RÈGLEMENT**

Les entrées existantes, non conformes au présent règlement et qui occasionnent des bris aux accotements et à la chaussée, devront être modifiées par le propriétaire concerné dans un délai de soixante (60) jours après l'envoi d'un avis spécial par le responsable municipal chargé de l'application du présent règlement.

### **ARTICLE 11. NORMES ADMINISTRATIVES**

#### **11.1 PERMIS**

Tout propriétaire qui désire construire ou modifier une entrée privée doit, au préalable, obtenir un permis émis par le responsable municipal. Le coût pour l'émission du permis est de cinq dollars (5\$).

#### **11.2 RÉALISATION DES TRAVAUX**

Après avoir obtenu son permis, le propriétaire effectue, à ses frais, les travaux de construction selon les normes prescrites dans le présent règlement.

#### **11.3 CERTIFICAT DE CONFORMITÉ**

Le propriétaire doit aviser le responsable municipal de la fin des travaux. Celui-ci remettra un certificat de conformité si les travaux ont été réalisés selon les normes prescrites dans le règlement.

#### **11.4 INFRACTION**

Toute contravention au présent règlement rend le contrevenant passible d'une amende plus les frais; le tout sans préjudice aux autres recours possibles de la municipalité.

Le montant de l'amende ne doit pas excéder les limites maximales fixées par la Loi, mais il ne peut en aucun cas être inférieur à trois cents dollars (300\$) si le contrevenant est une personne physique et à six cents dollars (600\$) s'il est une personne morale. Toute infraction qui continue constitue une infraction séparée, jour par jour, et la pénalité édictée au présent règlement sera infligée pour chaque jour où l'infraction est constatée.

#### **ARTICLE 12. ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

#### **SOUSSION POUR HUILE À CHAUFFAGE ET DIESEL**

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a demandé des soumissions sur invitation pour la fourniture d'huile à chauffage et d'huile diesel de première qualité pour la saison 2004-2005.

Les soumissionnaires invités sont les suivants :

- Pétroles J.M.B. inc.
- Les Huiles Desroches inc.
- Les Pétroles Irving inc.
- Les Pétroles Sonic
- Vitrafort inc.
- Pétrole Montmagny inc.

Le secrétaire joint pour les élus une copie de la formulation de la soumission pour la demande en huile à chauffage et diesel.

Les soumissionnaires invités ont jusqu'au 4 octobre 2004, avant 16 h 00, pour faire parvenir leurs soumissions.

Suite au dévoilement des résultats, le soumissionnaire invité retenu est «Les pétroles J.M.B. inc.».

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a demandé des soumissions sur invitation pour la fourniture d'huile à chauffage et de diesel de première qualité pour la saison 2004-2005;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Jean-Yves Gosselin

**APPUYÉ** par monsieur François Létourneau

**ET RÉSOLU QUE** la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission de «Les Pétroles J.M.B. inc.» pour la fourniture d'huile à chauffage et de diesel de première qualité pour la saison 2004-2005;

Huile à chauffage	.5636/litre taxes incluses
Diesel	.8269/litre taxes incluses

**QUE** «Les Pétroles J.M.B. inc.» desservent les besoins du garage municipal, de la Maison de la Paroisse et du Centre des Loisirs;

**QUE** le produit soit de première qualité et que la livraison soit faite dans les meilleurs délais;

**QUE** les prix soient sujets aux fluctuations du marché et qu'une preuve écrite de la compagnie Ultramar soit fournie par «Les Pétroles J.M.B. inc.» à la municipalité à chaque changement de prix.

#### **SOUSSION SABLE ET SEL**

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a demandé des soumissions sur invitation pour la fourniture de sable et de sel à 12% pour la saison 2004-2005.

Les soumissionnaires invités sont les suivants :

- Unibéton - Martin Mercier inc.
- Terrassements Joncas et Frères inc. - Les Constructions H.D.F. inc.

Le secrétaire joint pour les élus une copie de la formulation de la soumission pour la demande en sable et en sel. Les soumissionnaires invités ont jusqu'au lundi 4 octobre 2004, avant 16 h00, pour faire parvenir leurs soumissions.

Suite au dévoilement des résultats, le soumissionnaire invité retenu est «Unibéton».

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Rénaud Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission de «Unibéton» au prix de dix-huit dollars et quarante sous (18,40\$) taxes incluses, la tonne métrique livrée et quatorze dollars et quatre-vingt-quinze sous (14,95\$) taxes incluses, la tonne métrique non livrée pour la fourniture en sable et en sel 12% pour la saison d'hiver 2004-2005;

QUE la qualité du sable avec sel 12% soit constante, c'est-à-dire un sable bien lavé et non agglutinant;

QUE le délai de livraison soit le plus court possible.

### **SOUMISSION POUR BÉLIER MÉCANIQUE**

Depuis déjà quelques années, la municipalité fait des sillons dans les champs afin de diminuer la poudrierie dans les chemins. Aussi, a-t-elle demandé des soumissions sur invitation pour un taux horaire et un coût de transport pour chaque séance de travail auprès des entrepreneurs suivants :

- Martin Mercier inc.
- Les Constructions H.D.F. inc.

Le secrétaire joint pour les élus une copie de la formulation de la soumission pour la demande d'un bélier mécanique.

Les soumissionnaires invités ont jusqu'au lundi 4 octobre 2004, avant 16 h00, pour faire parvenir leurs soumissions.

Suite au dévoilement des résultats, le soumissionnaire invité retenu est «Les Constructions H.D.F. inc.».

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission de «Les Constructions H.D.F. inc.» pour effectuer sur appel des sillons dans les champs, à un taux horaire de quatre-vingt-quinze dollars (95,00\$);

QUE le coût du transport par séance de travail soit inclus au taux horaire;

QUE «Les Constructions H.D.F. inc.» fassent preuve d'une grande disponibilité;

QUE «Les Constructions H.D.F. inc.» s'en tiennent aux endroits que le responsable des travaux publics de la municipalité leur aura désignés;

QUE «Les Constructions H.D.F. inc.» soient très méticuleux dans leurs opérations afin de ne pas abîmer les champs des propriétaires.

### **DÉNEIGEMENT DE L'ENTRÉE CHAMBERLAND**

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud demande, pour l'hiver 2004-200 des soumissions sur invitation pour le déneigement de l'entrée Chamberland et du poste d'assainissement des eaux à Morigeau.

Les soumissionnaires invités sont :

- Monsieur Aurèle Gendron - Monsieur Jacques Théberge
- Monsieur Gilles Lamonde - Monsieur Jacques Blais

Le secrétaire joint pour les élus une copie de la formulation de la soumission.

Les soumissionnaires invités ont jusqu'au lundi 4 octobre 2004, avant 16 h 00, pour faire parvenir leurs soumissions.

Suite au dévoilement des résultats, le soumissionnaire invité retenu est monsieur Aurèle Gendron.

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Yves Laflamme

**APPUYÉ** par monsieur Auguste Boulet

**ET RÉSOLU QUE** la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission de monsieur Aurèle Gendron pour entretenir et déneiger l'Entrée Chamberland (autrefois la rue sans nom) et le poste d'assainissement des eaux à Morigeau, pour un montant de six cent cinquante dollars (650,00\$) taxes en sus;

**QUE** l'Entrée Chamberland soit dégagée sur toute sa largeur et sur toute sa longueur;

**QUE** ladite rue soit dégagée tôt le matin car il y a des travailleurs qui commencent de bonne heure;

**QUE** le contrat d'entretien de ladite rue pour la période d'hiver 2004-2005 rencontre les attentes des résidents directement concernés ainsi que celles de la municipalité;

**QUE** le devant des boîtes aux lettres au poste d'assainissement des eaux à Morigeau soit dégagé également tôt le matin.

#### **DÉNEIGEMENT DE LA RUE DU ROCHER ET DU SITE INSTITUTIONNEL**

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud demande, pour l'hiver 2004-2005, des soumissions sur invitation pour le déneigement de la rue du Rocher et du site institutionnel.

Les soumissionnaires invités sont :

- Monsieur Gilles Lamonde - Monsieur Jacques Théberge
- Monsieur Jacques Blais - Monsieur Alphonse Marceau

Le secrétaire joint pour les élus une copie de la formulation de la soumission.

Les soumissionnaires invités ont jusqu'au lundi 4 octobre 2004, avant 16 h 00, pour faire parvenir leurs soumissions.

Suite au dévoilement des résultats, le soumissionnaire invité retenu est monsieur Gilles Lamonde.

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Jean-Yves Gosselin

**APPUYÉ** par monsieur Gaston Garant

**ET RÉSOLU QUE** la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission présentée par monsieur Gilles Lamonde du 172, chemin St-François Ouest, pour le déneigement de la rue du Rocher et de tout le site institutionnel pour la somme de mille six cents dollars (1 600,00\$) taxes en sus;

**QUE** le soumissionnaire retenu s'en tienne rigoureusement aux spécifications qui

apparaissent sur la demande de soumission sur invitation;

QU'une visite des lieux soit faite par le soumissionnaire retenu avant le début de l'hiver afin de bien mémoriser toutes les particularités qu'offre le site institutionnel (clôture, lampadaires, arbres plantés, etc.).

### **DÉNEIGEMENT AUX LOISIRS**

Le secrétaire avise le Conseil municipal que des soumissions sur invitation ont été demandées pour le déneigement aux Loisirs St-François.

Les soumissionnaires invités sont les mêmes que ceux pour le déneigement de la rue du Rocher et du site institutionnel. Ils ont aussi jusqu'au lundi 4 octobre 2004, avant 16 h 00, pour faire parvenir leurs soumissions.

Le secrétaire joint pour les élus une copie de la formulation de la soumission.

Suite au dévoilement des résultats, le soumissionnaire invité retenu est monsieur Gilles Lamonde.

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur François Létourneau  
**APPUYÉ** par monsieur Auguste Boulet  
**ET RÉSOLU QUE** la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission de monsieur Gilles Lamonde au montant de mille cinq cents dollars (1 500,00\$) taxes en sus pour effectuer le déneigement 2004-2005 aux Loisirs St-François tel que spécifié sur la soumission sur invitation.

### **AVIS DE MOTION POUR FERMETURE DE CHEMIN**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Jean-Yves Gosselin  
**APPUYÉ** par monsieur Gaston Garant  
**ET RÉSOLU QU'**un avis de motion est présenté à l'effet qu'un règlement de fermeture de chemin sera présenté lors d'une séance ultérieure en vue de céder la partie occupée sans désignation au propriétaire correspondant au lot P-278 du cadastre de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

En ce qui concerne la résolution exigée pour la confirmation de la cession de la parcelle de terrain et l'autorisation à accorder à monsieur le maire et au secrétaire-trésorier pour la signature des documents, elle sera rédigée après avoir adopté le règlement de fermeture de chemin lors de la prochaine séance.

### **BUDGET DE LA RÉGIE POUR L'ANNÉE 2005**

La Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de l'Islet-Montmagny présente, pour fin d'adoption, son budget pour l'année 2005. Vous remarquerez qu'à la section «Revenus», ceux-ci sont estimatifs. Dès que le calcul de la population équivalente totale pour l'année 2005 sera fait, les revenus définitifs vous seront communiqués.

Une copie dudit budget est remise aux élus.

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Jean-Yves Gosselin  
**APPUYÉ** par monsieur Gaston Garant  
**ET RÉSOLU QUE** la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte le budget présenté par la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles

de l'Islet-Montmagny pour l'année 2005.

La prochaine assemblée régulière de la régie aura lieu le 3 novembre 2004 à 19h30 au 156, 5<sup>e</sup> avenue à l'Islet.

## **COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE**

(À TITRE INFORMATIF)

Les municipalités de St-François et de St-Pierre se sont adressées à la Commission pour obtenir les autorisations nécessaires pour procéder à l'implantation d'un système d'alimentation en eau potable conjoint pour les deux municipalités.

Le 14 septembre 2004, la CPTAQ avisait :

Qu'elle autorisait l'aliénation, le lotissement et l'utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit l'installation d'une usine de traitement d'eau potable et les conduites accessoires, d'une partie du lot 273, d'une superficie approximative de 8 470 mètres carrés sur le territoire de St-François.

Qu'elle autorisait également l'aliénation, le lotissement et l'utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit l'aménagement d'un poste de surpression, de mesures de débit et l'enfouissement de conduites, d'une partie du lot 86, d'une superficie approximative de 500 mètres carrés sur le territoire de St-Pierre.

## **ESTIMATION DE COÛTS POUR ÉTUDE DE LA PROTECTION INCENDIE SUR LE TERRITOIRE**

La municipalité devra, à court terme, s'acheter un nouveau camion incendie. Dans cette optique, afin de bien déterminer quelle sorte de véhicule elle a besoin, la municipalité a demandé à une firme spécialisée de la conseiller.

Une copie de l'offre de service est remise aux élus.

Est-ce que la municipalité donne suite à cette offre de service?

Le Conseil municipal dit non à cette offre de service. C'est beaucoup trop onéreux à 9 700\$. Certes, l'étude proposée est très complète... trop complète car tout ce que la municipalité veut savoir, c'est quel type de camion répondra le mieux à ses besoins.

La municipalité, par l'entremise de son chef pompier, va s'adresser à la sécurité publique. Peut-être seront-ils en mesure d'apporter de l'aide technique. C'est un dossier à suivre.

## **EAU POTABLE – OZONATION DE L'EAU (À TITRE INFORMATIF)**

La dernière étude de caractérisation de l'eau brute a montré que les THM étaient beaucoup plus élevés que la moyenne normale annuelle permise soit 80 ug/L. Les valeurs obtenues lors des essais se situent dans une fourchette de 600 à 800 ug/L en période estivale.

Les essais d'enlèvement de THM par une filière conventionnelle (conditionnement chimique, décantation et filtration) ont présenté des résultats supérieurs à ceux attendus.

Afin de réduire les risques associés à la formation excessive de THM en réseau, il existe une solution éprouvée qui consiste en l'ozonation de l'eau entre les étapes de décantation et filtration.

Un document expliquant le processus et les coûts s'y rattachant est remis à chacun des élus.

## **PARTAGE DU DÉFRAIEMENT DU SALAIRE D'UNE RESSOURCE**

Monsieur Jacques Boulet avait avisé le Conseil municipal l'an dernier qu'il y avait beaucoup de manuscrits et d'archives écrites au presbytère. Actuellement, ces documents ne sont pas classés ni inventoriés. Des démarches sont actuellement entreprises pour engager un stagiaire pendant une période de 20 semaines.

Le salaire serait payé en partie par un programme. La partie restante (3 090\$) devrait être assumée par la Fabrique, la Municipalité ou les deux!

Est-ce que la municipalité est prête à contribuer et si oui, pour combien?

Une lettre de présentation du projet est remise à chacun des élus.

CONSIDÉRANT QUE les premiers documents d'archives présents au presbytère remontent aux années précédant la date de la fondation de la paroisse (1729) alors que le premier livre des minutes de la Municipalité ne débute qu'à la fin de 1864;

CONSIDÉRANT QUE la Seigneurie Berthier-Bellechasse englobant les paroisses de Berthier et de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, propriété tantôt des seigneurs de Rigauville, tantôt des seigneuses de l'Hôpital général fut administrée pendant plus de quarante ans par le curé Pierre-Laurent Bédard;

CONSIDÉRANT QUE des documents de toutes sortes (contrats notariés, lettres, plans d'architectes, livres de comptes, livres de répartitions, livres de prônes, livres des minutes du Conseil de fabrique) remontant aux débuts de la paroisse n'ont pas encore été inventoriés et classifiés;

CONSIDÉRANT QUE la classification de ces documents archivistiques permettrait à tous ceux et celles qui cherchent des renseignements sur l'histoire de notre paroisse et de leurs ancêtres de s'y retrouver plus facilement;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de fabrique a constitué tout dernièrement un comité spécial composé de paroissiennes et paroissiens chargés de trouver la meilleure utilisation possible des locaux du presbytère;

CONSIDÉRANT QUE ce comité «ad hoc» est confronté au problème de conservation et de classification des archives éparpillées dans ces mêmes locaux;

CONSIDÉRANT QU'il existe un programme au gouvernement qui permettrait d'engager un ou une stagiaire pendant une période de vingt semaines justement pour classier et inventorier toutes ces archives et que presque les 2/3 de son salaire serait défrayé par eux;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par monsieur Rénald Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de défrayer la moitié du 3 090\$ manquant pour l'engagement de cette ressource humaine.

## **PROPOSITION DE SERVICES PROFESSIONNELS**

Le groupe BPR propose ses services pour effectuer une étude structurale et hydrologique du barrage Morigeau.

Le barrage Morigeau a été identifié comme prise d'eau brute commune aux municipalités

de St-François et de St-Pierre. Étant donné que des modifications sont requises aux ouvrages d'évacuation dudit barrage, il devient obligatoire de procéder à des expertises additionnelles au niveau de ce dernier, tel qu'exigé par la Loi sur la sécurité des barrages.

Le secrétaire présente une copie aux élus de la proposition de BPR. L'acceptez-vous telle qu'elle est présentée?

La proposition de services professionnels pour l'étude structurale et hydrologique du barrage Morigeau du 8 septembre 2004 a été refusée par le Conseil municipal.

Maintenant, le Conseil a à se prononcer sur une nouvelle proposition qui, elle, est datée du 4 octobre 2004.

CONSIDÉRANT QUE des modifications sont requises aux ouvrages d'évacuation du barrage à la prise d'eau et qu'il est obligatoire de procéder à des expertises additionnelles afin de rencontrer les exigences de la Loi sur la sécurité des barrages;

CONSIDÉRANT QUE l'article 58 de la Loi sur la sécurité des barrages exige une étude complète sur sa structure et que celle-ci est admissible à une aide financière dans le cadre du projet d'alimentation en eau si on la réalise immédiatement;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Gaston Garant

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte la proposition de services professionnels pour l'étude structurale et hydrologique du barrage à la prise d'eau présentée par BPR Groupe-conseil, qui est datée du 4 octobre 2004 et qui porte le numéro de référence : M64-00-24.

### **FRÉQUENCE DE LA COLLECTE DES MATIÈRES NON-RECYCLABLES**

Une pétition est déposée au Conseil municipal pour que la fréquence de la collecte des vidanges non-recyclables soit augmentée. Présentement, la collecte est aux 15 jours. On demande si elle pourrait être faite à toutes les semaines pendant la période estivale, soit de mai à septembre inclusivement.

Pourquoi cette demande est-elle faite? Parce que les vidanges non-recyclables ramassées à tous les 15 jours dégagent des odeurs qui sont très désagréables à proximité des résidences et des patios.

Le Conseil municipal reçoit la pétition et avise qu'il va se pencher sur cette alternative à l'occasion de la préparation du prochain budget de la municipalité.

### **VARIA**

#### **A) BÂTIMENT ACCESSOIRE QU'ON APPELLE «CHALET DU CURÉ» AU CENTRE DES LOISIRS**

On se rappelle: la toiture de ce bâtiment laissait pénétrer l'eau. De plus, le prélat dans le bâtiment était fichu. La municipalité avait pris la décision de vendre ledit bâtiment parce que pas assez occupé. Suite à cette décision, un comité s'est formé (le comité de développement communautaire) et a demandé au Conseil de ne pas vendre le bâtiment. Le comité s'engageait à trouver les fonds nécessaires pour le réparer. Associé au comité du terrain de jeux et au comité du soccer, le comité de développement communautaire a annoncé au Conseil municipal tout dernièrement qu'effectivement, ils avaient trouvé le financement nécessaire pour effectuer les réparations. Aussi, le comité annonce que le bâtiment rénové pourra être loué à quiconque en fera

la demande. Il ne sera pas exclusif au terrain de jeux ou au soccer.

Le comité de développement communautaire avec ses partenaires vont réparer le bâtiment mais ne veulent pas en devenir propriétaire. Par contre, ils veulent que le Conseil les assure que le bâtiment ne sera pas vendu après que les réparations auront été effectuées.

CONSIDÉRANT QU'un groupe de bénévoles s'est démené pour trouver les sous nécessaires pour réparer le bâtiment accessoire qu'on appelle «chalet du curé» au Centre des Loisirs;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment accessoire, une fois réparé, pourra être loué à quiconque en fera la demande;

CONSIDÉRANT QUE le comité de développement communautaire ne veut pas devenir propriétaire dudit bâtiment;

CONSIDÉRANT QUE le comité de développement communautaire veut une certitude de la municipalité que le bâtiment, une fois réparé, ne sera pas remis en vente;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Rénald Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud s'engage à ne pas vendre le bâtiment accessoire qu'on appelle «chalet du curé» après qu'il aura été réparé par les groupes mentionnés plus haut.

#### B) SUBVENTIONS

Le secrétaire municipal avise le Conseil que la subvention de 50 000\$ pour le chemin de la Montée Morigeau est entrée. Le secrétaire rappelle au Conseil qu'en 2005 un montant de 35 000\$ sera versé et qu'en 2006 un autre montant de 20 000\$ sera versé par le gouvernement. Bref, au total, c'est 105 000\$ qui aura été versé en subvention pour la réfection du chemin de la Montée Morigeau.

Le secrétaire avise aussi le Conseil que la deuxième portion de la subvention pour la prise en charge des chemins est entrée. C'est un montant de 31 533\$. La première portion qui avait été touchée en avril s'élevait à 47 298\$.

#### LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin,

APPUYÉ par monsieur Gaston Garant,

ET RÉSOLU QUE la séance régulière soit levée.

La réunion se termine à vingt et une heures et trente-trois minutes.

Adopté unanimement

Pierre Jean, Maire

Yves Laflamme, Sec.-très.



## Petites annonces

### À VENDRE

4 pneus d'hiver Snowmark grandeur 185-75-R14 avec ou sans les roues GM. 1 hiver d'usure. Prix : 280\$. Sans les roues : 200\$ Tél. : 259-7941, après 17 h  
Judith Rémillard

.....

### GARDERIE POUR ENFANTS DE 3 ET 4 ANS

Garderie éducative Doudi et compagnie vous offre 5 places pour des enfants de 3 et 4 ans. L'ouverture est prévue pour janvier 2005. La demande pour l'accréditation dans un CPE est en cours. Pour information: 259-1281. Appelez après 19 heures. Martin Desrochers, éd. spéc.

.....

### SERVICE D'ENTRETIEN MÉNAGER

Vous travaillez à l'extérieur, vous êtes fatiguée! J'offre mes services pour faire de l'entretien ménager ou autres travaux domestiques.  
Line Thibodeau: 259-2731.

### Alcooliques anonymes

Si tu as des problèmes avec l'alcool,  
Alcooliques Anonymes pourrait t'aider.  
Blaise, 259-7040

## Accident de chasse

Il existe un régime d'indemnisation en cas d'accident de chasse ou de piégeage qui a pour but d'indemniser les accidents qui résultent directement de la pratique, à des fins récréatives, de la chasse ou du piégeage au Québec. Il couvre certains montants réclamés à titre de dommages-intérêts pour les blessures causées à un tiers, d'un montant maximal de 5 000\$ et les blessures et dommages causés à soi-même, pour un maximum de 10 000\$. Bien sûr, pour être admissible à cette couverture, vous devez être détenteur ou détentrice d'un permis de chasse en règle. En d'autre cas, seule l'assurance responsabilité civile personnelle s'applique au moment d'une poursuite en dommages-intérêts. La demande d'indemnisation doit être faite dans les 90 jours suivants l'accident. Pour en savoir davantage sur les conditions d'application de cette assurance, on doit s'adresser au ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, situé dans l'Édifice Marie-Guyart, 675, boulevard René-Lévesque Est, 10e étage, Boîte 93, Québec (Québec) G1R 5V7. Le numéro de téléphone est le (418) 521-3850. Source: Communication-Québec Chaudière-Appalaches.



ÉDIFICE DU BUREAU DE POSTE  
542, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST

259-7728

### Quels traitements peuvent servir à traiter les problèmes gastriques?

Il existe plusieurs médicaments en vente libre ou prescrits destinés à soulager et à traiter les problèmes gastriques. Il y en a trois catégories : les antiacides, les antagonistes des récepteurs H2 et les inhibiteurs de la pompe à protons. Bien que la plupart des gens les placent tous dans la catégorie des antiacides, il n'en demeure pas moins que chaque catégorie a ses particularités. Consultez toujours votre pharmacien avant d'utiliser un médicament en vente libre. Ils causent parfois des interactions médicamenteuses pouvant être dangereuses et néfastes pour votre santé et pouvant nuire à l'efficacité des médicaments prescrits que vous prenez déjà.

#### Les antiacides (ex. : Diovol®, Maalox®, Roloids®, Tums®, Gaviscon®):

Les antiacides sont les médicaments en vente libre les plus connus et les plus utilisés dans le soulagement des malaises d'estomac. Leur but est de neutraliser les substances acides contenues dans l'estomac. Ils peuvent être pris de 1 à 3 heures après la fin des repas. Ils soulagent rapidement les symptômes légers associés à l'ulcère, à la dyspepsie et au reflux.

Chaque antiacide a ses particularités. Demandez à votre pharmacien de vous conseiller et de vous donner les directives d'usage.

Les antagonistes des récepteurs H2 (ex. : Zantac(r), Pepcid(r)) Ce type de médicaments agit en empêchant la sécrétion d'acide gastrique. Ils sont relativement sécuritaires et bien tolérés. Certains antagonistes des récepteurs H2 sont disponibles sans ordonnance pour le traitement de l'ulcère, du reflux et de la dyspepsie.

#### Les inhibiteurs de la pompe à protons (IPP) (ex. : Losec®, Nexium®, Pantoloc®, Pariet®, Prevacid®)

Les inhibiteurs de la pompe à protons sont des médicaments obtenus avec une ordonnance. L'utilisation de ces médicaments est déterminée par le médecin. Ils agissent en empêchant la sécrétion de l'acidité gastrique. Leur usage est réservé aux personnes nécessitant un traitement d'une efficacité supérieure. Ils causent peu d'effets secondaires et sont très bien tolérés.

Le traitement de l'ulcère causé par la bactérie H. pylori Actuellement, le traitement recommandé pour les personnes atteintes d'un ulcère causé par une infection bactérienne à H. pylori est une association de deux ou trois antibiotiques et d'un médicament qui empêche la sécrétion de l'acide gastrique. Le traitement, disponible sous prescription seulement, permet d'éliminer l'infection très efficacement et de soulager les symptômes douloureux associés à la présence de l'ulcère.

PIERRE MARTIN, PHARMACIEN

Lundi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h  
Mar., mer., jeu.: 9h à midi • 13h30 à 17h  
Vendredi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

**LIVRAISON GRATUITE**



Pour des protections adaptées  
à vos besoins, assurez-vous  
les **conseils d'un expert**  
en assurance de personnes.

Le privilège de pouvoir consulter sans frais un  
**conseiller en sécurité financière**, voilà un  
autre avantage d'être membre de votre caisse  
Desjardins!

Renseignez-vous auprès de votre  
caisse dès aujourd'hui!

Caisse populaire Desjardins  
de la Rivière du Sud  
526, chemin St-François Ouest,  
C.P. 160  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud  
(Québec) G0R 3A0

Visitez notre site Internet :  
[www.desjardins.com](http://www.desjardins.com)

*L'Assurance Vivre*

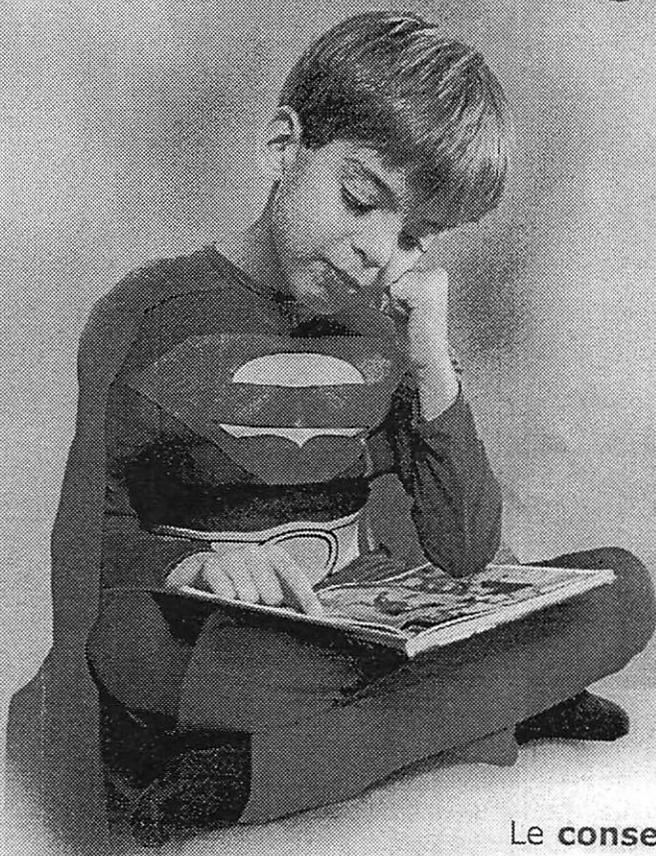


**Desjardins**  
Sécurité financière™

Cabinet de services financiers

03204F03 (03-11)

Enfant, vous pensiez être  
**invincible**  
Aujourd'hui, êtes-vous  
bien protégé?



Le **conseiller**  
en **sécurité financière**,  
votre expert en assurance  
de personnes



**Desjardins**  
Sécurité financière™

Cabinet de services financiers

Marque de commerce propriété de Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie

Conjuguer avoirs et êtres

vie, santé, retraite